



# GILDAN®

## Rapport aux actionnaires Troisième trimestre de 2022

### Table des matières

#### RAPPORT DE GESTION

|                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.0 Préface                                                                               | 2  |
| 2.0 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs                                       | 2  |
| 3.0 Profil des activités                                                                  | 4  |
| 4.0 Stratégie                                                                             | 10 |
| 5.0 Résultats opérationnels                                                               | 11 |
| 6.0 Situation financière                                                                  | 21 |
| 7.0 Flux de trésorerie                                                                    | 23 |
| 8.0 Situation de trésorerie et sources de financement                                     | 26 |
| 9.0 Poursuites                                                                            | 31 |
| 10.0 Perspectives                                                                         | 31 |
| 11.0 Gestion des risques financiers                                                       | 31 |
| 12.0 Principales estimations comptables et jugements                                      | 32 |
| 13.0 Méthodes comptables et nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été appliquées | 32 |
| 14.0 Contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière             | 34 |
| 15.0 Risques et incertitudes                                                              | 34 |
| 16.0 Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR           | 35 |
| États financiers consolidés intermédiaires résumés                                        | 43 |
| Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés                   | 47 |

## 1.0 PRÉFACE

Dans le présent rapport de gestion, « Gildan », la « Société » ou les mots « elle », « sa », « son », « nous », « nos » et « notre » renvoient, selon le contexte, soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc., soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. conjointement avec ses filiales.

Le présent rapport de gestion donne de l'information sur les activités, la performance financière et la situation financière de Gildan au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Pour avoir une compréhension complète du contexte commercial de la Société, des tendances, des risques et des incertitudes auxquels elle est exposée, ainsi que de l'incidence des estimations comptables sur ses résultats opérationnels et sur sa situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Gildan au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date et les notes y afférentes et avec notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 2 janvier 2022 (le « rapport de gestion annuel 2021 »).

Dans le cadre de la préparation du présent rapport de gestion, nous avons pris en compte l'ensemble de l'information à notre disposition jusqu'au 2 novembre 2022, date du présent rapport de gestion. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date ainsi que le présent rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et des finances de Gildan et ont été approuvés et autorisés aux fins de publication par notre conseil d'administration le 2 novembre 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). L'ensemble de l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est conforme aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), à l'exception de certaines informations présentées à la section « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

De l'information additionnelle sur Gildan, dont sa notice annuelle 2021, est disponible sur le site Web de la Société, au [www.gildancorp.com](http://www.gildancorp.com), sur le site de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi qu'à la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (où se trouve le rapport annuel sur formulaire 40-F), au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## 2.0 MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. En particulier, l'information qui figure aux sections « Profil des activités », « Stratégie », « Résultats opérationnels », « Situation de trésorerie et sources de financement – Dette à long terme et dette nette », « Perspectives », « Gestion des risques financiers » et « Risques et incertitudes » contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux sections « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2021 pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et dans le rapport de gestion annuel 2021, y compris certaines hypothèses ayant trait aux prévisions financières sur trois ans dont il est question dans le présent rapport de gestion et dans le rapport de gestion annuel 2021 à la section « Stratégie de croissance durable de Gildan ».

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- l'ampleur et la durée des perturbations économiques résultant de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19) et de l'apparition de variants de la COVID, y compris la portée et la durée des fermetures générales, partielles ou ciblées du secteur privé, les restrictions de voyage, les mesures de distanciation sociale imposées par le gouvernement ainsi que le rythme des campagnes de vaccination massive;
- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition de variants de la COVID, l'environnement actuel de forte inflation, ainsi que le conflit et de la guerre en cours entre la Russie et l'Ukraine;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques par rapport aux niveaux actuels;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, telles que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des pénuries de main-d'œuvre ou des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre performance financière et, par conséquent, sur notre capacité à respecter les clauses restrictives prévues par nos conventions d'emprunt;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables, y compris la mise en œuvre d'un impôt minimum mondial;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;

- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

### **3.0 PROFIL DES ACTIVITÉS**

#### **3.1 Aperçu**

Gildan est l'un des principaux fabricants verticalement intégrés de vêtements de base de tous les jours, y compris des vêtements de sport, des sous-vêtements et des articles chaussants. Nos produits sont vendus en grandes quantités à des distributeurs de vente en gros de vêtements à imprimer en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine ainsi qu'à des comptes nationaux en Amérique du Nord, soit d'importantes entreprises clientes qui comprennent des marchands de masse, des entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, des sérigraphes et des décorateurs, et à divers détaillants ayant pignon sur rue ou présents en ligne.

L'exercice de nos activités de fabrication et d'exploitation en tant que fabricant socialement responsable et respectueux de l'environnement est au cœur de ce que nous faisons. La vaste majorité de nos ventes proviennent de produits que nous fabriquons nous-mêmes. Depuis la création de la Société, nous avons réalisé d'importantes dépenses d'investissement pour développer et exploiter nos propres installations de production à grand volume et verticalement intégrées, y compris la production de fil, la fabrication de textiles et de chaussettes et les activités de couture, ce qui nous permet de contrôler pratiquement tous les aspects du processus de production, du début à la fin, des vêtements que nous confectionnons.

Nous estimons que l'ensemble de compétences que nous avons acquises en matière de conception, de construction et de gestion des installations de fabrication qui nous appartiennent, le degré d'intégration verticale de notre chaîne d'approvisionnement et les dépenses d'investissement que nous avons réalisées au fil des ans nous distinguent de nos concurrents dont l'intégration verticale n'est pas aussi poussée et qui peuvent dépendre davantage de fournisseurs tiers. Le fait de posséder et d'exploiter la vaste majorité de nos installations de fabrication nous permet de contrôler plus rigoureusement nos processus de production, les niveaux d'efficacité, les coûts et la qualité des produits, ainsi que d'assurer un service fiable dont les délais de production et les cycles de livraison sont de courte durée. De plus, le fait d'exploiter nos propres installations nous permet de nous assurer du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

## **3.2 Nos activités**

### **3.2.1 Marques, produits et clientèle**

Les produits que fabrique et vend la Société sont commercialisés sous des marques qui lui appartiennent ou sous des marques privées ou des marques exclusives de clients. Notre portefeuille se compose principalement des marques Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, Gold Toe® et Peds®. Nous vendons aussi des chaussettes sous la marque Under Armour® grâce à une licence pour les chaussettes nous assurant des droits de distribution exclusive aux États-Unis et au Canada.

Nos principales catégories de produits comprennent les hauts et bas de sport (vêtements de sport), les chaussettes (articles chaussants) et les hauts et bas de sous-vêtements (sous-vêtements). Pour l'exercice 2021, les ventes de vêtements de sport ont représenté 81 % du total des ventes nettes et les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements ont représenté 19 % du total des ventes nettes.

Nous vendons nos vêtements de sport en grandes quantités, principalement sans motif, sans imprimé ni embellissement. La majorité de nos ventes proviennent actuellement des vêtements de sport vendus à des distributeurs de vente en gros dans le réseau de vêtements à imprimer en Amérique du Nord et à l'international. Ces distributeurs de vente en gros vendent ensuite les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement de vêtements qui les décorent de motifs et de logos. Nous vendons aussi des vêtements de sport sans motif à des comptes nationaux en Amérique du Nord, soit des entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, des grands sérigraphes et décorateurs, des entreprises de vêtements de sport autorisés, ainsi que des détaillants y compris des marchands de masse, des magasins d'artisanat, des détaillants en ligne, des grands magasins et des magasins à un dollar. Nos clients vendent nos produits sous les marques qui nous appartiennent ou sous leurs propres marques privées ou exclusives. Nos vêtements de sport sont ultimement vendus auprès d'un éventail très diversifié de marchés finaux et de réseaux de distribution, y compris des distributeurs d'articles promotionnels et corporatifs, des marchandiseurs pour des événements spéciaux et le secteur des voyages et du tourisme, des vendeurs d'articles de sport, des établissements d'enseignement et des organismes de bienfaisance, des promoteurs des secteurs du divertissement, des imprimeurs numériques en ligne ainsi que des détaillants ayant pignon sur rue et présents en ligne.

Nous vendons des sous-vêtements et des chaussettes pour hommes, femmes et enfants, en grandes quantités à des comptes nationaux en Amérique du Nord, soit des détaillants ayant pignon sur rue ou présents en ligne, y compris des marchands de masse, des magasins de sport spécialisés, des grands magasins et des chaînes nationales, des détaillants en alimentation et pharmacies, des magasins à un dollar, des clubs-entrepôts ainsi que des entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie.

Le tableau qui suit résume notre offre de produits de marque Gildan et sous-licence :

| Principales catégories de produits | Détails de la gamme de produits                                                                                                        | Marques                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vêtements de sport                 | t-shirts, hauts et bas molletonnés et chandails sport                                                                                  | Gildan <sup>®</sup> , Gildan Performance <sup>®</sup> , Gildan <sup>®</sup> Hammer <sup>™</sup> , Comfort Colors <sup>®</sup> , American Apparel <sup>®</sup> , Alstyle <sup>®</sup> , GoldToe <sup>®</sup>                                    |
| Articles chaussants                | chaussettes sport, habillées, tout-aller et chaussettes de travail, chaussettes invisibles et chaussettes thérapeutiques <sup>1)</sup> | Gildan <sup>®</sup> , Under Armour <sup>®(2)</sup> , Gold Toe <sup>®</sup> , PowerSox <sup>®</sup> , Signature Gold by GoldToe <sup>®</sup> , Peds <sup>®</sup> , MediPeds <sup>®</sup> , All Pro <sup>®</sup> , American Apparel <sup>®</sup> |
| Sous-vêtements                     | sous-vêtements pour hommes et pour garçons (hauts et bas) et petites culottes pour femmes                                              | Gildan <sup>®</sup> , Gildan Platinum <sup>®</sup>                                                                                                                                                                                             |

1) Applicable seulement à MediPeds<sup>®</sup>.

2) En vertu d'un contrat de licence pour les chaussettes seulement – droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada.

### 3.2.2 Fabrication

La vaste majorité de nos produits sont fabriqués dans des installations qui nous appartiennent et que nous gérons. Dans une bien moindre mesure, nous avons également recours à des sous-traitants pour combler le reste de nos besoins relatifs à certains produits. Nos activités de fabrication verticalement intégrées couvrent le processus de fabrication des vêtements du début à la fin et comprennent des installations à forte intensité de capital pour la filature, la fabrication de textiles et la confection de chaussettes, ainsi que des installations de couture nécessitant une main-d'œuvre importante. Nos installations de fabrication sont situées dans quatre centres de fabrication principaux, plus précisément aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh. Toutes nos installations de filature sont situées aux États-Unis, tandis que les installations de fabrication de textiles, les installations de couture et les installations de fabrication de chaussettes se trouvent dans les autres centres de fabrication mentionnés précédemment, dont le plus important est situé au Honduras, en Amérique centrale.

Afin de soutenir la croissance additionnelle des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous augmentons notre capacité de fabrication dans l'ensemble de notre réseau de fabrication, y compris une expansion importante au Bangladesh qui implique le développement d'un important complexe de fabrication comptant plusieurs installations qui devrait accueillir deux grandes installations de fabrication de textiles et les activités de couture connexes. La construction de la première usine est en cours et la capacité de fabrication additionnelle de vêtements de sport et de sous-vêtements devrait desservir les marchés nord-américains et internationaux.

Le tableau suivant résume nos principales activités de fabrication par région :

|                                                                                                                       | États-Unis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Amérique centrale                                                                                                     | Caraïbes                                   | Asie         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------|
| <b>Filature<sup>1)</sup> :</b><br>transformation du coton, du polyester et d'autres fibres en fil                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Salisbury, Caroline du Nord (2 installations)</li> <li>■ Mocksville, Caroline du Nord</li> <li>■ Eden, Caroline du Nord</li> <li>■ Clarkton, Caroline du Nord</li> <li>■ Sanford, Caroline du Nord (2 installations)<sup>4)</sup></li> <li>■ Stoneville, Caroline du Nord<sup>4)</sup></li> <li>■ Cedartown, Géorgie</li> </ul> |                                                                                                                       |                                            |              |
| <b>Fabrication de textiles :</b> tissage du fil pour fabriquer du tissu, teinture et découpage du tissu               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ■ Honduras (4 installations)                                                                                          | ■ République dominicaine                   | ■ Bangladesh |
| <b>Couture<sup>2)</sup> :</b> assemblage et couture du tissu coupé                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Honduras (3 installations)</li> <li>■ Nicaragua (4 installations)</li> </ul> | ■ République dominicaine (3 installations) | ■ Bangladesh |
| <b>Installation de teinture de vêtements<sup>3)</sup> :</b> processus de teinture pigmentaire ou de teinture réactive |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ■ Honduras                                                                                                            |                                            |              |
| <b>Confection d'articles chaussants :</b> transformation de fil en chaussettes finies                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | ■ Honduras                                                                                                            |                                            |              |

1) Bien que nous produisions à l'interne la majorité du fil dont nous avons besoin, nous avons également recours à des tiers fournisseurs de fil, principalement aux États-Unis, pour combler le reste de nos besoins de fil.

2) Même si nous gérons la majorité de nos installations de couture, nous avons également recours aux services de couture de sous-traitants, principalement en Haïti et dans d'autres régions de l'Amérique centrale, pour combler le reste de nos besoins de couture.

3) La teinture des vêtements est une caractéristique exclusive des vêtements Comfort Colors®, et elle nécessite un processus de teinture différent de celui que nous utilisons habituellement pour teindre la majorité de nos vêtements dans nos installations de teinture. Nos installations de teinture sont situées dans notre installation Rio Nance 3 au Honduras.

4) Acquisées dans le cadre de l'acquisition de Frontier Yarns, le 10 décembre 2021.

### 3.2.3 Programme de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Les facteurs ESG sont au cœur de la stratégie d'affaires à long terme de Gildan et jouent depuis longtemps un rôle central dans son succès. En tant que fabricant de vêtements dont l'intégration verticale est l'une des plus poussées dans l'industrie du vêtement, puisque nous fabriquons la vaste majorité des produits que nous vendons dans les installations détenues ou exploitées par la Société, nous avons l'avantage d'exercer un contrôle direct sur nos méthodes d'exploitation et d'assurer une application systématique de nos pratiques ESG dans l'ensemble de nos installations.

Le programme ESG de la Société fait l'objet d'une supervision centrale et la mise en œuvre du programme est gérée par des équipes dévouées de professionnels chevronnés établis dans les régions où nous exerçons nos activités. Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, a la responsabilité expresse de superviser les politiques et les pratiques de Gildan en ce qui concerne l'environnement, les droits des travailleurs et de la personne, la santé et la sécurité ainsi que d'autres questions de durabilité, notamment l'engagement communautaire et les relations avec les parties prenantes.



Forte des bases solides que créent ses pratiques de premier plan en matière d'ESG, la Société a dévoilé, au début de 2022, sa stratégie ESG de nouvelle génération, un cadre amélioré conçu pour lui permettre de réaliser des progrès significatifs d'ici 2030 dans des domaines d'intérêt clés : changements climatiques, énergie et eau; circularité; gestion du capital humain; création de valeur à long terme; et transparence et divulgation. Dans le cadre de cette stratégie, Gildan s'attaquera aux priorités environnementales et sociales mondiales visant à améliorer la vie des personnes qui fabriquent des vêtements pour Gildan, à mieux protéger l'environnement, à autonomiser les collectivités avoisinantes et à accroître la durabilité des produits livrés aux clients partout dans le monde.

Les cibles et les objectifs de la Société dans les cinq domaines d'intérêt clés de sa stratégie ESG de nouvelle génération s'établissent comme suit :

- **Changements climatiques, énergie et eau**

Gildan s'engage à poursuivre sa lutte contre les changements climatiques en ouvrant la voie à un avenir à faibles émissions de carbone. Son objectif est de réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre (« GES ») de type 1 et 2 d'ici 2030<sup>1</sup>, conformément à l'initiative Science Based Targets (SBTi) et au niveau de décarbonisation requis pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. À cette fin, Gildan a signé la lettre d'engagement de l'initiative SBTi, se joignant ainsi à des entreprises du monde entier qui suivent une approche fondée sur la science pour réduire les émissions de carbone. Gildan s'engage également à gérer les risques en matière d'eau qui sont liés aux changements climatiques. La Société prévoit investir davantage dans l'utilisation efficace de l'eau et mettre en œuvre d'autres options de réduction, de réutilisation et de recyclage de l'eau dans ses activités, dans le but de réduire l'intensité d'utilisation de l'eau (consommation/prélèvement par kilogramme produit) de 20 % d'ici 2030<sup>1</sup>.

- **Circularité**

Gildan s'engage à favoriser une économie circulaire pour réduire son impact sur l'environnement et a l'intention de se procurer des matières premières plus durables et transparentes et d'améliorer les initiatives de gestion durable des déchets. Cela comprend l'approvisionnement en coton durable à 100 % d'ici 2025 et en polyester recyclé ou d'autres genres de fibres et de fils à 30 % d'ici 2027. L'entreprise prévoit également d'atteindre l'objectif de zéro déchet de fabrication d'ici 2027 et d'utiliser 75 % d'emballages et de garnitures recyclés ou durables d'ici la même année.

- **Gestion du capital humain**

La Société s'engage à continuer de veiller à ce que les droits de la personne soient respectés dans sa chaîne d'approvisionnement. De plus, Gildan fera passer le rendement en matière de santé et de sécurité à de nouvelles normes en travaillant à améliorer la sécurité des employés et à réduire les risques en milieu de travail dans l'ensemble de ses opérations. Pour ce faire, Gildan prévoit obtenir la certification ISO 45001 dans toutes les installations détenues et gérées par l'entreprise d'ici 2028.

Sur le plan de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, l'entreprise s'est fixé pour la première fois un objectif pour améliorer la parité hommes-femmes. À l'échelle mondiale, si Gildan a déjà atteint la parité entre les genres au niveau des chefs de services et en dessous, d'ici 2027, elle vise à faire de même pour les groupes d'employés de niveaux directeurs et au-delà.

- **Création de valeur à long terme**

Gildan s'engage à avoir une incidence positive sur le développement économique grâce à un engagement significatif dans les régions où l'entreprise exerce ses activités. Gildan a l'intention d'augmenter progressivement la répartition de capital pour des projets utiles et axés sur la valeur dans les régions où l'entreprise exerce ses activités et prévoit atteindre graduellement une contribution de 1 % de ses gains avant impôts d'ici 2026. Parallèlement, l'entreprise mobilisera l'une de ses parties prenantes les plus importantes, ses employés, et continuera de faciliter et d'encourager le bénévolat de la part des employés à tous les niveaux afin d'approfondir l'impact à l'échelle locale.

---

<sup>1</sup> Par rapport à l'année de référence 2018



- **Transparence et divulgation**

Le fait de partager le parcours de façon transparente avec les parties prenantes constituera un élément clé de la responsabilité de Gildan dans l'atteinte de ces cibles. À cette fin, Gildan entend améliorer et renforcer davantage sa divulgation des facteurs ESG dans tous ses domaines d'intérêt, ce qui permettra aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées en matière de facteurs ESG et de maintenir un degré élevé de confiance et de compréhension à l'égard de Gildan.

En 2022, Gildan prévoit améliorer davantage l'harmonisation avec le cadre du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) grâce à une déclaration ultérieure dans un rapport séparé, qui détaillera la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles de Gildan en matière de climat.

Veuillez visiter <https://gildancorp.com/fr/responsabilite/> pour de plus amples renseignements sur notre programme ESG et pour une analyse plus détaillée de nos accomplissements en matière d'ESG.

### **3.2.4 Représentation, commercialisation et distribution**

Notre bureau de représentation et de commercialisation international est situé à Christ Church, à la Barbade, à partir duquel nous avons établi diverses fonctions liées à la clientèle, notamment la gestion des ventes, la commercialisation, le service à la clientèle, la gestion du crédit, la prévision des ventes, la planification de la production, la gestion des stocks et la logistique ainsi que les fonctions liées aux finances, aux ressources humaines et aux technologies de l'information. Nous avons aussi des bureaux de représentation aux États-Unis. Nous avons établi des activités de distribution étendues essentiellement en ayant recours à de grands centres de distribution et à certaines installations plus petites aux États-Unis, ainsi qu'à une grande installation de distribution au Honduras. Pour compléter certains de nos besoins de distribution, nous utilisons aussi des entrepôts de tierces parties situés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

### **3.2.5 Effectif et siège social**

La Société compte actuellement un effectif de plus de 52 000 employés à l'échelle mondiale. Son siège social est situé à Montréal, au Canada.

### **3.3 Environnement concurrentiel**

Le marché des vêtements de base où nous offrons nos produits est hautement concurrentiel. La concurrence s'exerce généralement sur le plan du service et de la disponibilité des produits, des prix, de la qualité, du confort et de l'ajustement, du style et des marques. Pour livrer concurrence à ces égards, nous mettons à profit nos avantages concurrentiels, notamment notre chaîne d'approvisionnement de fabrication stratégiquement située et verticalement intégrée, notre grande envergure, notre structure de coûts, nos capacités de distribution à l'échelle mondiale et le positionnement de nos marques sur les marchés que nous desservons. Nous estimons que notre ensemble de compétences en matière de fabrication, de même que l'infrastructure de chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, à grande échelle et à faible coût que nous avons établie en réalisant des investissements importants au fil du temps, représentent des avantages concurrentiels clés et des éléments qui nous distinguent de nos concurrents.

Nous faisons face à la concurrence de fabricants ou de fournisseurs de vêtements de base pour la famille établis aux États-Unis et à l'étranger, de grande envergure et de plus petite taille. Parmi les plus grands fabricants qui sont en concurrence avec nous en Amérique du Nord, on compte Hanesbrands Inc. ainsi que Fruit of the Loom, Inc., filiale de Berkshire Hathaway Inc., qui nous livre concurrence au moyen de ses propres marques et de celles de sa filiale, Russell Corporation. Ces deux sociétés exercent des activités de fabrication à partir de certaines des mêmes régions géographiques que Gildan et livrent concurrence à la Société principalement dans les mêmes catégories de vêtements de base et par l'intermédiaire de réseaux de distribution communs en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux. En ce qui concerne les chaussettes et les sous-vêtements, nos concurrents comprennent aussi Renfro Corporation, Jockey International, Inc. et Kayser Roth Corporation. De plus, nous sommes en concurrence avec des sociétés américaines de plus petite taille qui vendent à des distributeurs de vente en gros de vêtements de sport à imprimer ou qui exercent leurs activités à ce titre, comme Next Level Apparel, Color Image Apparel, Inc. (propriétaire de la marque Bella + Canvas) et Delta Apparel Inc., ainsi que des manufacturiers situés en Amérique centrale et au Mexique qui approvisionnent aussi le réseau des vêtements à imprimer. Finalement, bien que la concurrence vienne aussi des marques privées de certains de

nos clients, nous fournissons aussi des produits à des clients qui recherchent des fournisseurs stratégiques possédant le type de capacités de fabrication que nous pouvons offrir afin de soutenir leur offre de produits de marque privée.

#### 4.0 STRATÉGIE

Forte de ses assises solides, la Société a lancé en 2022 sa stratégie Croissance durable de Gildan qui vise à stimuler la croissance interne du chiffre d'affaires et du bénéfice net, en prenant appui sur trois piliers : l'expansion de la capacité, l'innovation et les pratiques ESG. Nous croyons qu'en mettant à profit notre avantage concurrentiel en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût et en mettant à exécution avec succès des plans bien définis d'expansion de la capacité, en offrant des produits axés sur la valeur et novateurs à nos clients et grâce à nos pratiques de premier plan en matière d'ESG, nous pouvons générer une forte croissance des produits, une grande rentabilité et une utilisation efficace de nos actifs, ce qui devrait nous permettre de créer une grande valeur pour nos actionnaires.

Les trois piliers de notre stratégie de croissance durable sont les suivants :

**Croissance fondée sur la capacité** : *Exploiter notre avantage concurrentiel important en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût alors que nous mettons à exécution des plans bien définis pour augmenter notre capacité de production mondiale de manière à soutenir la croissance des ventes prévue en 2022 et par la suite.*

À cette fin, nous avons ajouté de la capacité supplémentaire de fabrication de textiles et de couture dans nos centres de fabrication en Amérique centrale et en République dominicaine. Par ailleurs, en décembre 2021, la Société a fait l'acquisition d'un de ses fournisseurs de fil, Frontier Yarns, et a ainsi ajouté de la capacité en Caroline du Nord à son bassin déjà important d'installations de production de fil. L'acquisition de Frontier Yarns permettra à Gildan de consolider sa chaîne d'approvisionnement mondiale verticalement intégrée en internalisant d'avantage la production de fil, et devrait combler les besoins supplémentaires en fil associés à la capacité de fabrication de textiles de Gildan en Amérique centrale et en République dominicaine. De plus, la Société réalise actuellement la première phase du développement d'un important complexe de fabrication de textiles et de couture verticalement intégré au Bangladesh comme il est décrit plus en détail à la rubrique 3.2.2 « Fabrication » du présent rapport de gestion.

**Innovation** : *Stimuler le leadership dans l'innovation à l'échelle de l'organisation et dans tous les aspects des activités dans le but d'offrir des produits de haute qualité axés sur la valeur, d'accélérer la mise en marché, de générer des gains d'efficacité opérationnelle et de réduire notre empreinte environnementale.*

La Société a relevé et défini des initiatives clés spécifiques, ainsi que des investissements visant à stimuler l'innovation dans nos processus de développement et de fabrication de produits, la distribution et les produits finis, notamment en ce qui concerne les caractéristiques du tissu, l'ajustement des produits, la capacité d'adaptation du tissu aux techniques d'impression et de décoration qui évoluent, et les caractéristiques de produits respectueuses des pratiques ESG. Des investissements supplémentaires serviront aussi à mettre à contribution les outils numériques, l'analyse prédictive et l'intelligence artificielle afin de mieux éclairer et d'accélérer la prise de décisions à l'échelle de l'organisation, de rationaliser les systèmes et les processus, et d'améliorer la planification, les prévisions et les études de marché.

**ESG** : *Continuer d'accroître l'importance accordée aux pratiques ESG dans toutes nos activités et mettre à profit notre excellente posture en matière d'ESG et nos progrès afin d'offrir une plus grande valeur à nos parties prenantes.*

Grâce au lancement de notre stratégie ESG de nouvelle génération et à l'établissement de nouveaux objectifs ESG à long terme, nous intensifions les efforts en matière d'ESG à l'échelle de l'organisation. Les initiatives lancées dans le cadre de notre stratégie visent à réduire notre empreinte carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau (consommation/prélèvement par kilogramme produit) ainsi qu'à promouvoir une économie circulaire, et ce, tout en générant davantage de gains d'efficacité opérationnelle. D'autres initiatives visent à contribuer au développement économique des régions où nous exerçons des activités et à assurer le respect rigoureux des droits de la personne et de normes élevées de santé et sécurité au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En outre, nous allons accroître les investissements destinés à notre personnel, promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de nos activités et améliorer la divulgation de l'information et la transparence. Ces domaines d'intérêt sont tous importants alors que nous étoffons une proposition ESG déjà forte pour toutes nos parties prenantes.

## 5.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

### Répercussions de la pandémie de COVID-19 et autres faits nouveaux

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence importante sur nos activités, nos résultats opérationnels, notre situation financière et nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, particulièrement au début de 2020 et jusqu'au premier semestre de 2021, alors que des mesures de distanciation physique et les fermetures d'entreprises ont été imposées par les gouvernements. À mesure que les restrictions ont été levées, nous avons assisté à une relance économique dans de nombreux secteurs du monde en 2021, ce qui s'est traduit par une importante reprise de la demande pour nos produits à compter du deuxième semestre de 2021, plus particulièrement sur nos marchés nord-américains. Bien qu'à un degré beaucoup moins élevé qu'en 2021, les pressions liées à la COVID se sont poursuivies en 2022 dans certains pays où nous exerçons des activités à l'extérieur de l'Amérique du Nord, comme en Chine, où des politiques strictes zéro COVID restent en vigueur. En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, la pandémie et la reprise qui s'en est suivie ont engendré des défis affectant globalement les conditions du marché, dont les perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, les pressions inflationnistes, la rareté des matières premières et des stocks ainsi que les pénuries de main-d'œuvre. De plus, la guerre russo-ukrainienne a également entraîné et pourrait entraîner d'autres implications macroéconomiques plus larges, notamment des augmentations du prix du carburant, la volatilité des marchés financiers et un ralentissement des perspectives économiques mondiales. Bien que nos produits dégagés à l'international proviennent principalement des marchés d'Europe de l'Ouest et dans une moindre mesure, de ceux d'Asie, et que la Société est pratiquement absente de la Russie, il est difficile de prévoir l'incidence plus générale que pourraient avoir la situation géopolitique et les facteurs économiques sur les économies mondiales à l'avenir et subséquemment, l'incidence sur nos activités. Bien que nous sommes d'avis que notre modèle de fabrication verticalement intégré améliore notre capacité à surmonter les multiples difficultés qui plombent actuellement le marché, l'incertitude persiste dans le contexte macroéconomique et il est difficile de prédire l'incidence sur notre entreprise en raison de la pandémie de COVID-19, de la guerre en Ukraine, des pressions inflationnistes et d'autres facteurs.

### 5.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation de trésorerie, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le bénéfice et toutes autres mesures ajustées selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté, le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée et le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent aux investisseurs des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Nous utilisons également d'autres mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

Reportez-vous à la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de toutes les mesures non conformes aux PCGR que la Société utilise et présente, ainsi qu'un rapprochement complet avec celles qui sont conformes aux IFRS et qui se prêtent le mieux à une comparaison.

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données financières trimestrielles non auditées pour les huit trimestres complets les plus récents. Cette information trimestrielle non audité a été établie conformément aux IFRS. Les résultats opérationnels d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période future.

| Périodes de trois mois closes les<br>(en millions de dollars, sauf les actions et les<br>montants par action, à moins d'indication contraire) | T3<br>2022     | T2<br>2022 | T1<br>2022 | T4<br>2021 | T3<br>2021 | T2<br>2021 | T1<br>2021 | T4<br>2020 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Ventes nettes                                                                                                                                 | <b>850,0</b>   | 895,6      | 774,9      | 784,3      | 801,6      | 747,2      | 589,6      | 690,2      |
| Bénéfice net                                                                                                                                  | <b>153,0</b>   | 158,2      | 146,4      | 173,9      | 188,3      | 146,4      | 98,5       | 67,4       |
| Bénéfice net par action                                                                                                                       |                |            |            |            |            |            |            |            |
| De base <sup>1)</sup>                                                                                                                         | <b>0,84</b>    | 0,85       | 0,77       | 0,90       | 0,95       | 0,74       | 0,50       | 0,34       |
| Diluée <sup>1)</sup>                                                                                                                          | <b>0,84</b>    | 0,85       | 0,77       | 0,89       | 0,95       | 0,74       | 0,50       | 0,34       |
| Nombre moyen pondéré d'actions<br>en circulation (en milliers)                                                                                |                |            |            |            |            |            |            |            |
| De base                                                                                                                                       | <b>181 980</b> | 185 506    | 189 344    | 193 841    | 197 334    | 198 464    | 198 418    | 198 362    |
| Dilué                                                                                                                                         | <b>182 239</b> | 185 869    | 190 214    | 194 760    | 198 059    | 199 050    | 198 582    | 198 403    |

1) Il est possible que la somme du bénéfice par action trimestriel ne corresponde pas au bénéfice par action jusqu'à ce jour en raison de l'arrondissement.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### 5.2.1 Variabilité saisonnière et autres facteurs faisant varier les résultats et la situation financière

L'exercice 2020 a été une année sans précédent en raison des répercussions majeures de la pandémie de COVID-19 sur les économies mondiales. Par conséquent, nos résultats opérationnels de l'exercice clos le 3 janvier 2021 ont subi l'incidence négative de l'important ralentissement de la demande. En parallèle avec la reprise économique qui s'est amorcée au deuxième semestre de 2020, nos ventes et nos résultats opérationnels ont commencé à s'améliorer. Tout au long de 2021, la reprise économique a pris de l'élan de concert avec le déploiement rapide des vaccins, et les produits et le bénéfice de la Société ont remonté progressivement pour revenir aux niveaux d'avant la pandémie au deuxième semestre de 2021.

Les résultats opérationnels de nos périodes intermédiaires et de nos exercices varient sous l'effet de certains facteurs, incluant, sans s'y limiter, les variations de la demande des utilisateurs finaux et de nos clients, la décision de nos clients d'augmenter ou de diminuer leurs stocks, les variations de la composition de nos ventes et les fluctuations des prix de vente et des coûts des matières premières. Même si nos produits sont vendus tout au long de l'année, nos affaires fluctuent en fonction des variations saisonnières de la demande, ce qui fait varier nos résultats opérationnels sur une base trimestrielle. Bien que certains produits connaissent une période de pointe saisonnière relativement à la demande, la dynamique de la concurrence peut influencer sur le moment des achats des clients, menant à des tendances saisonnières qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Historiquement, la demande de t-shirts atteint un creux au quatrième trimestre et un sommet au deuxième trimestre de l'année, alors que les distributeurs s'approvisionnent en prévision de la haute saison estivale. La demande pour les vêtements molletonnés est habituellement plus grande aux deuxième et troisième trimestres de chaque année, soit à l'approche de l'automne et de l'hiver. Les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements sont habituellement plus élevées pendant le deuxième semestre de l'année, lors de la rentrée scolaire et de la saison des ventes du temps des Fêtes de Noël. Ces tendances saisonnières des ventes dans le secteur entraînent aussi des fluctuations de nos stocks tout au long de l'année.

Nos résultats subissent aussi l'influence de la fluctuation des prix des matières premières et des coûts des autres intrants. Les fibres de coton et les fibres de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Nous avons également recours à des produits chimiques, des colorants et des garnitures que nous nous procurons auprès de divers fournisseurs. Les prix du coton fluctuent en fonction de la demande des consommateurs, de l'offre mondiale, qui peut subir l'impact des conditions météorologiques pendant une année donnée, de la spéculation sur les marchés des marchandises, des évaluations et des fluctuations relatives de la monnaie du pays producteur par rapport à la monnaie du pays consommateur et d'autres facteurs qui sont généralement imprévisibles. Bien que nous concluions des contrats d'achat et des instruments financiers dérivés avant livraison qui visent à fixer des prix fermes pour la composante coton de nos besoins en fil, les prix que nous payons pour le coton peuvent fluctuer considérablement d'une période intermédiaire ou d'un exercice à l'autre. Les coûts de l'énergie comptabilisés dans nos résultats opérationnels sont également affectés par les fluctuations des prix du pétrole brut, du gaz naturel et du pétrole, ce qui peut aussi avoir une influence sur les frais de transport et sur le coût des divers intrants utilisés dans notre production, comme les fibres de polyester, les produits chimiques, les colorants et les garnitures. Les variations du coût des matières premières se reflètent initialement dans le coût des stocks; elles se répercutent sur le bénéfice net seulement lorsque les stocks respectifs sont vendus.

Les acquisitions d'entreprises peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des résultats. Par ailleurs, les décisions de la direction de regrouper ou de réorganiser ses activités, notamment de fermer des installations, peuvent engendrer des coûts de restructuration importants au cours d'une période intermédiaire ou d'un exercice. La rubrique 5.4.5 intitulée « (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse des coûts liés aux activités de restructuration et aux acquisitions d'entreprises de la Société. Les dépréciations d'actifs, incluant les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, les provisions pour stocks abandonnés et les pertes de valeur d'actifs à long terme, peuvent aussi faire varier nos résultats. Dans le cadre de notre stratégie Retour à l'essentiel, au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et au quatrième trimestre de l'exercice 2021, nous avons comptabilisé des charges de 32 millions de dollars et de 8 millions de dollars, respectivement, liées à nos initiatives stratégiques visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société a comptabilisé une reprise de perte de valeur de 32 millions de dollars (déduction faite des radiations d'actifs spécifiques) relativement à notre unité génératrice de trésorerie (UGT) Articles chaussants. Nos résultats opérationnels des deux derniers exercices comprennent aussi des profits nets sur l'assurance découlant des recouvrements d'assurance accumulés à ce jour relativement aux réclamations de la Société pour les pertes qui ont résulté des deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 (10 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020; 6 millions de dollars au premier trimestre de 2021; 13 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021; 30 millions de dollars au troisième trimestre de 2021; 0,3 million de dollars au premier trimestre de 2022).

Les montants présentés relativement aux ventes nettes, au coût des ventes, aux charges de vente et aux charges générales et administratives, ainsi qu'aux charges financières ou produits financiers, varient en fonction du taux de change de certaines devises par rapport au dollar américain, tel qu'il est décrit à la section intitulée « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. La Société recourt à l'occasion à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

**5.3 Principales informations financières**

| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)</i>         | Périodes de trois mois closes les |                |                   |          | Périodes de neuf mois closes les |                |                   |          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|-------------------|----------|----------------------------------|----------------|-------------------|----------|
|                                                                                                         | <b>2 octobre 2022</b>             | 3 octobre 2021 | Variation<br>\$ % |          | <b>2 octobre 2022</b>            | 3 octobre 2021 | Variation<br>\$ % |          |
| Ventes nettes                                                                                           | <b>850,0</b>                      | 801,6          | 48,4              | 6,0 %    | <b>2 520,5</b>                   | 2 138,3        | 382,2             | 17,9 %   |
| Bénéfice brut                                                                                           | <b>252,2</b>                      | 281,7          | (29,5)            | (10,5) % | <b>757,6</b>                     | 711,0          | 46,6              | 6,6 %    |
| Bénéfice brut ajusté <sup>1)</sup>                                                                      | <b>252,2</b>                      | 251,8          | 0,4               | 0,2 %    | <b>756,3</b>                     | 663,3          | 93,0              | 14,0 %   |
| Charges de vente et charges générales et administratives                                                | <b>79,4</b>                       | 80,6           | (1,2)             | (1,5) %  | <b>248,3</b>                     | 233,7          | 14,6              | 6,2 %    |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients                                       | <b>2,8</b>                        | (1,3)          | 4,1               | n. s.    | <b>4,4</b>                       | (1,6)          | 6,0               | n. s.    |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions            | <b>(4,6)</b>                      | 1,0            | (5,6)             | n. s.    | <b>(5,8)</b>                     | 4,0            | (9,8)             | n. s.    |
| Bénéfice opérationnel                                                                                   | <b>174,6</b>                      | 201,3          | (26,7)            | (13,3) % | <b>510,8</b>                     | 474,8          | 36,0              | 7,6 %    |
| Bénéfice opérationnel ajusté <sup>1)</sup>                                                              | <b>170,0</b>                      | 172,4          | (2,4)             | (1,4) %  | <b>503,7</b>                     | 431,1          | 72,6              | 16,8 %   |
| BAIIA ajusté <sup>1)</sup>                                                                              | <b>201,0</b>                      | 206,7          | (5,7)             | (2,8) %  | <b>600,5</b>                     | 537,0          | 63,5              | 11,8 %   |
| Charges financières                                                                                     | <b>9,3</b>                        | 5,3            | 4,0               | 75,5 %   | <b>23,7</b>                      | 22,7           | 1,0               | 4,4 %    |
| Charge d'impôt sur le résultat                                                                          | <b>12,2</b>                       | 7,7            | 4,5               | 58,4 %   | <b>29,4</b>                      | 18,9           | 10,5              | 55,6 %   |
| Bénéfice net                                                                                            | <b>153,0</b>                      | 188,3          | (35,3)            | (18,7) % | <b>457,6</b>                     | 433,3          | 24,3              | 5,6 %    |
| Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>                                                                       | <b>153,4</b>                      | 159,4          | (6,0)             | (3,8) %  | <b>457,5</b>                     | 389,6          | 67,9              | 17,4 %   |
| Bénéfice de base par action                                                                             | <b>0,84</b>                       | 0,95           | (0,11)            | (11,6) % | <b>2,47</b>                      | 2,19           | 0,28              | 12,8 %   |
| Bénéfice dilué par action                                                                               | <b>0,84</b>                       | 0,95           | (0,11)            | (11,6) % | <b>2,46</b>                      | 2,18           | 0,28              | 12,8 %   |
| Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>                                                          | <b>0,84</b>                       | 0,80           | 0,04              | 5,0 %    | <b>2,46</b>                      | 1,96           | 0,50              | 25,5 %   |
| Marge brute <sup>2)</sup>                                                                               | <b>29,7 %</b>                     | 35,1 %         | s. o.             | (5,4) pp | <b>30,1 %</b>                    | 33,3 %         | s. o.             | (3,2) pp |
| Marge brute ajustée <sup>1)</sup>                                                                       | <b>29,7 %</b>                     | 31,4 %         | s. o.             | (1,7) pp | <b>30,0 %</b>                    | 31,0 %         | s. o.             | (1,0) pp |
| Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes <sup>3)</sup> | <b>9,3 %</b>                      | 10,1 %         | s. o.             | (0,8) pp | <b>9,9 %</b>                     | 10,9 %         | s. o.             | (1,0) pp |
| Marge opérationnelle <sup>4)</sup>                                                                      | <b>20,5 %</b>                     | 25,1 %         | s. o.             | (4,6) pp | <b>20,3 %</b>                    | 22,2 %         | s. o.             | (1,9) pp |
| Marge opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>                                                              | <b>20,0 %</b>                     | 21,5 %         | s. o.             | (1,5) pp | <b>20,0 %</b>                    | 20,2 %         | s. o.             | (0,2) pp |

|                                                                     | <b>2 octobre 2022</b> | 2 janvier 2022 | Variation<br>\$ % |        |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------|-------------------|--------|
| Total des actifs                                                    | <b>3 440,0</b>        | 3 136,7        | 303,3             | 9,7 %  |
| Total des passifs financiers non courants                           | <b>770,0</b>          | 600,0          | 170,0             | 28,3 % |
| Dette nette <sup>1)</sup>                                           | <b>943,7</b>          | 529,9          | 413,8             | 78,1 % |
| Dividendes en trésorerie trimestriels déclarés par action ordinaire | <b>0,169</b>          | 0,154          | s. o.             | s. o.  |
| Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1)</sup>           | <b>1,2</b>            | 0,7            | s. o.             | s. o.  |

n. s. = non significatif

s. o. = sans objet

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

## 5.4 Revue des résultats opérationnels

### 5.4.1 Ventres nettes

| (en millions de dollars, à moins d'indication contraire) | Périodes de trois mois closes les |                |              |          | Périodes de neuf mois closes les |                |              |          |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|--------------|----------|----------------------------------|----------------|--------------|----------|
|                                                          | 2 octobre 2022                    | 3 octobre 2021 | Variation \$ | %        | 2 octobre 2022                   | 3 octobre 2021 | Variation \$ | %        |
| Vêtements de sport                                       | <b>742,0</b>                      | 655,8          | 86,2         | 13,1 %   | <b>2 167,1</b>                   | 1 737,6        | 429,5        | 24,7 %   |
| Articles chaussants et sous-vêtements                    | <b>108,0</b>                      | 145,8          | (37,8)       | (25,9) % | <b>353,4</b>                     | 400,8          | (47,4)       | (11,8) % |
| Total des ventes nettes                                  | <b>850,0</b>                      | 801,6          | 48,4         | 6,0 %    | <b>2 520,5</b>                   | 2 138,4        | 382,1        | 17,9 %   |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'augmentation des ventes nettes pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 reflète une croissance des ventes de vêtements de sport, partiellement compensée par la baisse des ventes dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements. L'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes de vêtements de sport pour le trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice tient compte de l'incidence positive de la hausse des prix de vente nets, qui ont augmenté d'environ 15 % en moyenne. En ce qui concerne le volume, les expéditions de vêtements de sport pour le trimestre ont diminué par rapport aux volumes élevés de l'exercice précédent, puisque la hausse des ventes unitaires à des distributeurs nord-américains de vêtements à imprimer a été plus que contrebalancée par la diminution des ventes unitaires aux comptes nationaux et aux détaillants ainsi qu'aux marchés internationaux. Depuis le début de l'exercice, le volume des ventes global de vêtements de sport a augmenté, en raison de l'avantage découlant de la reprise continue des événements d'envergure, des voyages et des autres marchés finaux, particulièrement au premier semestre de l'exercice, ainsi que de l'incidence d'un réapprovisionnement plus important des distributeurs afin de reconstituer les stocks pour atteindre des niveaux plus optimaux, les stocks des clients ayant souffert de nos contraintes en raison des ouragans qui ont frappé l'Amérique centrale en 2020 et des pénuries de main-d'œuvre qui touchent la production de fil. L'augmentation des ventes de vêtements de sport pour les neuf premiers mois de 2022 tient également compte de l'incidence favorable d'une gamme de produits plus avantageuse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, la diminution des ventes au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la réduction des ventes unitaires imputable au ralentissement de la demande dans la vente au détail combinée à l'incidence de la gestion des niveaux de stocks par les détaillants, contrebalancée en partie par la hausse des prix de vente nets.



### 5.4.2 Bénéfice brut et bénéfice brut ajusté

|                                                                                  | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                  | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>                  |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Bénéfice brut                                                                    | 252,2                             | 281,7             | (29,5)    | 757,6                            | 711,0             | 46,6      |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                            |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits <sup>1)</sup> | —                                 | —                 | —         | (1,0)                            | 1,2               | (2,2)     |
| Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>                                       | —                                 | (29,9)            | 29,9      | (0,3)                            | (48,9)            | 48,6      |
| Bénéfice brut ajusté <sup>2)</sup>                                               | 252,2                             | 251,8             | 0,4       | 756,3                            | 663,3             | 93,0      |
| Marge brute                                                                      | 29,7 %                            | 35,1 %            | (5,4) pp  | 30,1 %                           | 33,3 %            | (3,2) pp  |
| Marge brute ajustée <sup>2)</sup>                                                | 29,7 %                            | 31,4 %            | (1,7) pp  | 30,0 %                           | 31,0 %            | (1,0) pp  |

1) Voir la rubrique « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution du bénéfice brut et de la marge brute conformes aux PCGR pour le troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent reflète l'incidence de la non-récurrence de profits nets sur l'assurance de 30 millions de dollars (ou 375 points de base) qui est exclue du bénéfice brut ajusté. Le bénéfice brut ajusté du troisième trimestre est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, puisque l'incidence positive de la hausse des ventes a été contrebalancée par une baisse de la marge brute ajustée en raison de l'augmentation des prix des fibres et des pressions inflationnistes exercées sur les autres coûts de fabrication, qui ont plus que compensé les prix de vente nets plus élevés et la gamme de produits avantageuse.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice brut et le bénéfice brut ajusté conformes aux PCGR ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de ventes plus élevées, partiellement contrebalancées par des marges plus faibles. La diminution de la marge brute selon les PCGR tient compte de la non-récurrence de profits nets sur l'assurance de 49 millions de dollars (ou 230 points de base) depuis le début de l'exercice. De plus, la baisse des marges brutes ajustées et conformes aux PCGR depuis le début de l'exercice témoigne de l'incidence de 18 millions de dollars ou de 85 points de base découlant d'un paiement ponctuel reçu de l'USDA dans le cadre de son programme d'aide pandémique pour les utilisateurs de coton comptabilisé au premier trimestre de 2021. En excluant ces éléments, la variation de la marge brute et de la marge brute ajustée reflète l'augmentation des prix des fibres, et les autres coûts de fabrication, qui ont plus que contrebalancé les prix de vente nets plus élevés et la gamme de produits avantageuse.

### 5.4.3 Charges de vente et charges générales et administratives

|                                                                                           | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                           | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>                           |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Charges de vente et charges générales et administratives                                  | 79,4                              | 80,6              | (1,2)     | 248,3                            | 233,7             | 14,6      |
| Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes | 9,3 %                             | 10,1 %            | (0,8) pp  | 9,9 %                            | 10,9 %            | (1,0) pp  |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La légère diminution des charges de vente et charges générales et administratives pour le troisième trimestre est attribuable aux charges moins élevées liées à la rémunération variable et à nos mesures de contrôle des coûts, qui ont plus que compensé l'incidence de l'inflation sur les coûts et la hausse des charges de vente. Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes ont enregistré une amélioration de 80 points de base pour s'établir à 9,3 % des ventes, contre 10,1 % un an plus tôt, alors que l'incidence favorable des charges moins élevées liées à la rémunération et le levier financier lié aux ventes ont plus que compensé l'incidence de l'inflation sur les coûts. Pour l'exercice à ce jour, la hausse de 14,6 millions de dollars des charges de vente et charges générales et administratives est principalement attribuable à la hausse des charges de vente et à l'incidence de l'inflation sur les coûts en général, contrebalancée en partie par les charges moins élevées liées à la rémunération variable et à l'incidence de nos mesures de contrôle des coûts. En pourcentage des ventes, l'amélioration de 100 points de base des charges de vente et charges générales et administratives reflète essentiellement l'incidence favorable du levier financier lié aux ventes.

#### 5.4.4 Perte de valeur des créances clients

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, la perte de valeur des créances clients s'est chiffrée à 2,8 millions de dollars et à 4,4 millions de dollars, respectivement, comparativement à une reprise de perte de valeur des créances clients de respectivement 1,3 million de dollars et 1,6 million de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021. La perte de valeur des créances clients pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 est essentiellement imputable à l'augmentation des soldes des créances clients et aux dispositions spécifiques sur les clients à risque élevé. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021, la reprise de perte de valeur des créances clients de respectivement 1,3 million de dollars et 1,6 million de dollars était attribuable à une légère baisse des taux au titre des pertes de crédit attendues.

#### 5.4.5 (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

| (en millions de dollars)                                                                                                                                                                                           | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                                                                                                                                                    | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel                                                                                                                                                  | —                                 | —                 | —         | <b>0,6</b>                       | 0,3               | 0,3       |
| Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts                                                                                                                                                                 | <b>0,4</b>                        | 0,5               | (0,1)     | <b>1,2</b>                       | 3,2               | (2,0)     |
| Perte nette (profit net) à la sortie, à la réduction de valeur et à l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie | <b>(5,0)</b>                      | 0,3               | (5,3)     | <b>(7,7)</b>                     | 0,4               | (8,1)     |
| Coûts de transaction connexes à des acquisitions                                                                                                                                                                   | —                                 | 0,2               | (0,2)     | <b>0,1</b>                       | 0,2               | (0,1)     |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions                                                                                                                       | <b>(4,6)</b>                      | 1,0               | (5,6)     | <b>(5,8)</b>                     | 4,1               | (9,9)     |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 se rapporte principalement à un profit de 6,0 millions de dollars sur les cessions d'entreprises (se reporter à la note 8 f) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date) et à un profit de 3,4 millions de dollars sur la vente d'une ancienne installation de fabrication au Mexique, compensé en partie par l'amortissement accéléré d'actifs au titre de droits d'utilisation de 2,1 millions de dollars, des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel de 0,6 million de dollars liés à la fermeture d'un centre de distribution aux États-Unis ainsi que de 0,8 million de dollars liés à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021 se rapportent principalement à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

#### 5.4.6 Bénéfice opérationnel et bénéfice opérationnel ajusté

|                                                                                                            | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                                            | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>                                            |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Bénéfice opérationnel                                                                                      | <b>174,6</b>                      | 201,3             | (26,7)    | <b>510,8</b>                     | 474,8             | 36,0      |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                                      |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions <sup>1)</sup> | <b>(4,6)</b>                      | 1,0               | (5,6)     | <b>(5,8)</b>                     | 4,0               | (9,8)     |
| Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits                                         | —                                 | —                 | —         | <b>(1,0)</b>                     | 1,2               | (2,2)     |
| Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>                                                                 | —                                 | (29,9)            | 29,9      | <b>(0,3)</b>                     | (48,9)            | 48,6      |
| Bénéfice opérationnel ajusté <sup>2)</sup>                                                                 | <b>170,0</b>                      | 172,4             | (2,4)     | <b>503,7</b>                     | 431,1             | 72,6      |
| Marge opérationnelle                                                                                       | <b>20,5 %</b>                     | 25,1 %            | (4,6) pp  | <b>20,3 %</b>                    | 22,2 %            | (1,9) pp  |
| Marge opérationnelle ajustée <sup>2)</sup>                                                                 | <b>20,0 %</b>                     | 21,5 %            | (1,5) pp  | <b>20,0 %</b>                    | 20,2 %            | (0,2) pp  |

1) Voir la rubrique « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution du bénéfice opérationnel conforme aux PCGR et la légère diminution du bénéfice opérationnel ajusté pour le troisième trimestre de 2022 par rapport à l'exercice précédent sont essentiellement imputables à la diminution des marges opérationnelles, qui ont plus que contrebalancé la croissance des ventes nettes. Depuis le début de l'exercice, la hausse du bénéfice opérationnel et du bénéfice opérationnel ajusté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des ventes, qui a plus que contrebalancé la baisse de la marge opérationnelle. La diminution des marges opérationnelles ajustées et conformes aux PCGR pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la diminution des marges brutes et des marges brutes ajustées (les marges brutes conformes aux PCGR ayant subi une incidence importante en raison de la non-récurrence des profits sur l'assurance de l'exercice précédent), partiellement contrebalancée par la diminution des charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes.

#### 5.4.7 Charges financières, montant net

|                                                                           | Périodes de trois mois closes les |                   |            | Périodes de neuf mois closes les |                   |            |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|------------|----------------------------------|-------------------|------------|
|                                                                           | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation  | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation  |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                           |                                   |                   |            |                                  |                   |            |
| Charge d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti | 7,1                               | 3,3               | 3,8        | 15,9                             | 13,0              | 2,9        |
| Charges bancaires et autres charges financières                           | 3,0                               | 1,7               | 1,3        | 6,9                              | 7,0               | (0,1)      |
| Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées      | 0,7                               | 0,6               | 0,1        | 2,3                              | 2,1               | 0,2        |
| Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées                 | 0,1                               | —                 | 0,1        | 0,1                              | 0,1               | —          |
| (Profit) perte de change                                                  | (1,6)                             | (0,3)             | (1,3)      | (1,5)                            | 0,5               | (2,0)      |
| <b>Charges financières, montant net</b>                                   | <b>9,3</b>                        | <b>5,3</b>        | <b>4,0</b> | <b>23,7</b>                      | <b>22,7</b>       | <b>1,0</b> |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'accroissement des charges financières nettes pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 est principalement attribuable à une hausse des niveaux d'emprunt moyens et à la hausse de la charge d'intérêts découlant des taux d'intérêt effectifs plus élevés sur la dette à long terme de la Société portant intérêt à des taux variables, facteurs partiellement contrebalancés par les profits de change au cours de l'exercice 2022. Les profits et les pertes de change pour les deux périodes sont principalement liés à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères.

#### 5.4.8 Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif moyen de la Société est calculé comme suit :

|                                                                 | Périodes de trois mois closes les |                   |               | Périodes de neuf mois closes les |                   |               |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|---------------|----------------------------------|-------------------|---------------|
|                                                                 | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation     | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation     |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> |                                   |                   |               |                                  |                   |               |
| Bénéfice avant l'impôt sur le résultat                          | 165,3                             | 196,0             | (30,7)        | 487,1                            | 452,2             | 34,9          |
| Charge d'impôt sur le résultat                                  | 12,2                              | 7,7               | 4,5           | 29,4                             | 18,9              | 10,5          |
| <b>Taux d'impôt effectif moyen</b>                              | <b>7,4 %</b>                      | <b>3,9 %</b>      | <b>3,5 pp</b> | <b>6,0 %</b>                     | <b>4,2 %</b>      | <b>1,8 pp</b> |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent s'explique surtout par le bénéfice plus élevé, par une charge d'impôt de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2022 liée à la vente d'une ancienne installation de fabrication au Mexique, ainsi qu'une charge d'impôt de 5 millions de dollars au troisième trimestre de 2022 liée à la vente d'une installation de filature située aux États-Unis (se reporter à la note 8 f) des états financiers consolidés intermédiaires résumés du troisième trimestre de 2022). Les profits avant impôt à la sortie de ces actifs, qui ont été inclus dans les (recouvrements de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions au premier et au troisième trimestre, respectivement, et les charges d'impôt connexes de 7 millions de dollars sont inscrits dans les ajustements pour calculer le bénéfice net ajusté, comme l'indique le tableau de la sous-section 5.4.9 du présent rapport de gestion.

#### 5.4.9 Bénéfice net, bénéfice net ajusté et mesures de bénéfice par action

|                                                                                              | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                              | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>                                |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Bénéfice net                                                                                 | <b>153,0</b>                      | 188,3             | (35,3)    | <b>457,6</b>                     | 433,3             | 24,3      |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                        |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions | <b>(4,6)</b>                      | 1,0               | (5,6)     | <b>(5,8)</b>                     | 4,0               | (9,8)     |
| Incidences des initiatives stratégiques visant la gamme de produits                          | —                                 | —                 | —         | <b>(1,0)</b>                     | 1,2               | (2,2)     |
| Profits nets sur l'assurance                                                                 | —                                 | (29,9)            | 29,9      | <b>(0,3)</b>                     | (48,9)            | 48,6      |
| Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent                                            | <b>5,0</b>                        | —                 | 5,0       | <b>7,0</b>                       | —                 | 7,0       |
| <b>Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup></b>                                                      | <b>153,4</b>                      | 159,4             | (6,0)     | <b>457,5</b>                     | 389,6             | 67,9      |
| Bénéfice de base par action                                                                  | <b>0,84</b>                       | 0,95              | (0,11)    | <b>2,47</b>                      | 2,19              | 0,28      |
| Bénéfice dilué par action                                                                    | <b>0,84</b>                       | 0,95              | (0,11)    | <b>2,46</b>                      | 2,18              | 0,28      |
| Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>                                               | <b>0,84</b>                       | 0,80              | 0,04      | <b>2,46</b>                      | 1,96              | 0,50      |

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Le bénéfice net conforme aux PCGR pour le troisième trimestre a diminué principalement en raison du repli de la marge opérationnelle découlant principalement de la non-réurrence des profits sur l'assurance comptabilisés à l'exercice précédent, alors que depuis le début de l'exercice, l'augmentation des ventes a plus que contrebalancé l'incidence de la non-réurrence des profits sur l'assurance. Le bénéfice net ajusté pour le trimestre a légèrement diminué, l'incidence favorable de la hausse des ventes ayant été plus que contrebalancée par la diminution des marges opérationnelles ajustées et par des charges financières plus élevées. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation importante du bénéfice net ajusté est attribuable à l'augmentation des ventes nettes. Pour ces périodes, le bénéfice dilué par action et le bénéfice dilué par action ajusté reflètent l'incidence favorable d'une diminution de la base des actions en circulation du fait des rachats d'actions aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

## 6.0 SITUATION FINANCIÈRE

### 6.1 Actifs courants et passifs courants

| <i>(en millions de dollars)</i>                             | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 | Variation |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|-----------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                     | <b>69,2</b>               | 179,2             | (110,0)   |
| Créances clients                                            | <b>431,5</b>              | 330,0             | 101,5     |
| Stocks                                                      | <b>1 112,5</b>            | 774,4             | 338,1     |
| Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants | <b>116,7</b>              | 163,7             | (47,0)    |
| Créditeurs et charges à payer                               | <b>(503,0)</b>            | (440,4)           | (62,6)    |
| Impôt sur le résultat à payer                               | <b>(4,0)</b>              | (7,9)             | 3,9       |
| Partie courante des obligations locatives                   | <b>(13,4)</b>             | (15,3)            | 1,9       |
| Partie courante de la dette à long terme                    | <b>(150,0)</b>            | —                 | (150,0)   |
| Total du fonds de roulement <sup>1)</sup>                   | <b>1 059,5</b>            | 983,7             | 75,8      |
| Ratio de liquidité générale <sup>2)</sup>                   | <b>2,6</b>                | 3,1               | n. s.     |

n. s. = non significatif

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le ratio de liquidité générale correspond aux actifs courants divisés par les passifs courants.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie reflète principalement les rachats d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société et le versement de dividendes, compensés en partie par des augmentations des montants prélevés sur nos facilités de crédit bancaire à long terme renouvelable et les flux de trésorerie disponibles dégagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2022.
- L'augmentation des créances clients (déduction faite des provisions pour escomptes sur les ventes) est surtout attribuable à la hausse des ventes au troisième trimestre de l'exercice 2022 en regard du quatrième trimestre de l'exercice 2021, ainsi qu'à la diminution saisonnière de la compensation des provisions pour escomptes sur les ventes par rapport à la fin de l'exercice 2021, en raison essentiellement du paiement des programmes annuels de rabais après la clôture de l'exercice 2021.
- L'augmentation des stocks résulte essentiellement de la hausse prévue des volumes unitaires globaux, afin d'améliorer les niveaux des stocks par rapport aux niveaux optimaux inférieurs à la fin du quatrième trimestre de 2021, laquelle était attribuable aux contraintes de production découlant de l'incidence des ouragans de 2020 en Amérique centrale et des pénuries de main-d'œuvre qui touchent le secteur du fils. L'augmentation des stocks reflète également la hausse des coûts unitaires, découlant de la hausse du coût des fibres et des pressions inflationnistes sur le coût des autres matières, les frais de transport et les coûts de conversion.
- Les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants ont diminué, en raison principalement d'une diminution des actifs financiers dérivés qui reflète l'échéance des contrats de swap à terme liés aux marchandises qui ont été désignés comme couvertures des achats de coton de la Société pour l'exercice 2022.
- L'augmentation des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable à la hausse saisonnière découlant de l'arrêt de fabrication durant la période des Fêtes à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2021, à la hausse du prix des matières premières et aux pressions inflationnistes sur les autres produits et services achetés.
- Le fonds de roulement s'élevait à 1 060 millions de dollars au 2 octobre 2022, comparativement à 984 millions de dollars au 2 janvier 2022. Le ratio de liquidité générale était de 2,6 à la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2022, ce qui est inférieur au ratio de liquidité générale à la clôture de l'exercice 2021, principalement en raison des 150 millions de dollars de notre dette à long terme devenus courants au cours du troisième trimestre de 2022.

## 6.2 Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill

| <i>(en millions de dollars)</i>    | Immobilisations corporelles | Actifs au titre de droits d'utilisation | Immobilisations incorporelles | Goodwill     |
|------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------|--------------|
| Solde au 2 janvier 2022            | 985,1                       | 92,4                                    | 306,6                         | 283,8        |
| Entrées                            | 157,8                       | 7,2                                     | 4,4                           | —            |
| Amortissements                     | (77,3)                      | (11,6)                                  | (14,5)                        | —            |
| Valeur comptable nette des sorties | (5,3)                       | (10,5)                                  | —                             | (13,9)       |
| <b>Solde au 2 octobre 2022</b>     | <b>1 060,3</b>              | <b>77,5</b>                             | <b>296,5</b>                  | <b>269,9</b> |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les entrées d'immobilisations corporelles sont principalement attribuables aux dépenses liées à l'expansion des activités de fabrication de textiles et de couture. Les sorties sont principalement attribuables à la vente de l'une de nos installations de filature américaines.
- La diminution des actifs au titre de droits d'utilisation reflète principalement la sortie de nos intérêts liés aux contrats de location à la suite de la vente de l'une de nos installations de filature américaines, ainsi que l'incidence de l'amortissement, en partie neutralisé par les renouvellements de contrats de location visant des installations de fabrication et de distribution qui ont été conclus au cours de la période de neuf mois close le 2 octobre 2022.
- Les immobilisations incorporelles se composent de contrats avec les clients, de relations clients, de marques de commerce, de contrats de licence, d'ententes de non-concurrence et de logiciels. La réduction des immobilisations incorporelles reflète essentiellement l'amortissement de 15 millions de dollars.
- La réduction de 14 millions de dollars du goodwill reflète le montant du goodwill vendu dans le cadre de la cession de l'une de nos facilités de filature américaines (se reporter à la note 8 f) des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du T3 2022).

## 6.3 Autres actifs non courants et passifs non courants

| <i>(en millions de dollars)</i> | 2 octobre<br>2022 | 2 janvier<br>2022 | Variation |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-----------|
| Actifs d'impôt différé          | 3,4               | 17,7              | (14,3)    |
| Autres actifs non courants      | 2,3               | 3,8               | (1,5)     |
| Dette à long terme              | (770,0)           | (600,0)           | (170,0)   |
| Obligations locatives           | (79,5)            | (93,8)            | 14,3      |
| Autres passifs non courants     | (61,7)            | (59,9)            | (1,8)     |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Se reporter à la section 8.0 « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse de la dette à long terme.
- La diminution des obligations locatives reflète essentiellement les paiements versés au cours de l'exercice ainsi que la cession de notre obligation locative, qui a été vendue dans le cadre de la vente de l'une de nos installations de filature américaines, contrebalancés en partie par l'incidence des renouvellements de contrats de location visant des installations de fabrication et de distribution qui ont été conclus au cours de la période de neuf mois close le 2 octobre 2022.
- L'augmentation de la dette à long terme reflète des prélèvements de 320 millions de dollars sur notre facilité renouvelable, qui a essentiellement servi à financer des rachats d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, contrebalancés en partie par 150 millions de dollars des effets non garantis devenus courants au cours du troisième trimestre de 2022.
- Les autres passifs non courants comprennent les provisions et les obligations au titre des avantages du personnel.



## 7.0 FLUX DE TRÉSORERIE

### 7.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

| (en millions de dollars)                                                                                                                                                                          | Périodes de trois mois closes les |                   |           | Périodes de neuf mois closes les |                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------|----------------------------------|-------------------|-----------|
|                                                                                                                                                                                                   | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation |
| Bénéfice net                                                                                                                                                                                      | <b>153,0</b>                      | 188,3             | (35,3)    | <b>457,6</b>                     | 433,3             | 24,3      |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                                                                                                                             |                                   |                   |           |                                  |                   |           |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                                                                                                                                   | <b>31,1</b>                       | 34,3              | (3,2)     | <b>96,9</b>                      | 105,8             | (8,9)     |
| Charges (profits) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels                                           | <b>(5,4)</b>                      | 0,3               | (5,7)     | <b>(8,2)</b>                     | 0,4               | (8,6)     |
| Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes et des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net | <b>(29,7)</b>                     | 2,9               | (32,6)    | <b>7,9</b>                       | (5,0)             | 12,9      |
| Profit lié au recouvrement d'assurance, déduction faite de la perte à la sortie d'immobilisations corporelles                                                                                     | <b>—</b>                          | (28,0)            | 28,0      | <b>(6,2)</b>                     | (48,3)            | 42,1      |
| Rémunération fondée sur des actions                                                                                                                                                               | <b>8,4</b>                        | 12,7              | (4,3)     | <b>24,1</b>                      | 29,2              | (5,1)     |
| Autres                                                                                                                                                                                            | <b>12,8</b>                       | 5,6               | 7,2       | <b>17,0</b>                      | 3,7               | 13,3      |
| Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement                                                                                                                                       | <b>(104,4)</b>                    | 26,6              | (131,0)   | <b>(365,0)</b>                   | (55,6)            | (309,4)   |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                                                                                                                                             | <b>65,8</b>                       | 242,7             | (176,9)   | <b>224,1</b>                     | 463,5             | (239,4)   |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 224 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 464 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par l'incidence de la hausse plus importante des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, expliquée ci-après, en partie contrebalancée par le bénéfice net plus élevé et la diminution des profits liés au recouvrement d'assurance.
- Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 365 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, comparativement à une augmentation de 56 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation plus importante des stocks.

## 7.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

|                                                                                                                        | Périodes de trois mois closes les |                   |               | Périodes de neuf mois closes les |                   |                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|---------------|----------------------------------|-------------------|----------------|
|                                                                                                                        | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation     | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation      |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                                                        |                                   |                   |               |                                  |                   |                |
| Achat d'immobilisations corporelles                                                                                    | (73,6)                            | (48,1)            | (25,5)        | (160,0)                          | (90,1)            | (69,9)         |
| Achat d'immobilisations incorporelles                                                                                  | (0,9)                             | (0,6)             | (0,3)         | (4,0)                            | (1,8)             | (2,2)          |
| Cessions d'entreprises (acquisitions)                                                                                  | 27,9                              | —                 | 27,9          | 27,9                             | —                 | 27,9           |
| Produit d'assurance lié aux immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles | 1,4                               | 38,2              | (36,8)        | 6,7                              | 106,4             | (99,7)         |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>                                                          | <b>(45,2)</b>                     | <b>(10,5)</b>     | <b>(34,7)</b> | <b>(129,4)</b>                   | <b>14,5</b>       | <b>(143,9)</b> |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 129 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 15 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par la hausse des dépenses d'investissement et le produit d'assurance reçu au premier semestre de 2021 relativement aux immobilisations corporelles endommagées à la suite du passage d'ouragans en Amérique centrale en 2020, partiellement contrebalancées par la vente de l'une de nos installations de filature américaines.
- Les dépenses d'investissement<sup>2</sup> pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 sont décrites à la section 6.2 « Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill » du présent rapport de gestion.

## 7.3 Flux de trésorerie disponibles

|                                                        | Périodes de trois mois closes les |                   |                | Périodes de neuf mois closes les |                   |                |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|----------------|----------------------------------|-------------------|----------------|
|                                                        | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation      | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation      |
| <i>(en millions de dollars)</i>                        |                                   |                   |                |                                  |                   |                |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles  | 65,8                              | 242,6             | (176,8)        | 224,1                            | 463,5             | (239,4)        |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (45,3)                            | (10,5)            | (34,8)         | (129,5)                          | 14,5              | (144,0)        |
| Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :    |                                   |                   |                |                                  |                   |                |
| Acquisitions (cessions) d'entreprises                  | (27,9)                            | —                 | (27,9)         | (27,9)                           | —                 | (27,9)         |
| <b>Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup></b>     | <b>(7,4)</b>                      | <b>232,1</b>      | <b>(239,5)</b> | <b>66,7</b>                      | <b>478,0</b>      | <b>(411,3)</b> |

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

<sup>2</sup> Les dépenses d'investissement comprennent les achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

- La diminution de 411 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles d'un exercice à l'autre pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 s'explique surtout par la réduction de 239 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, par la hausse des dépenses d'investissement de 72 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par la non-récurrence du produit d'assurance de 106 millions de dollars reçu au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2021 relativement à de l'équipement endommagé. La diminution de 240 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles d'un exercice à l'autre pour la période de trois mois close le 2 octobre 2022 s'explique surtout par la réduction de 177 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, par la hausse de 31 millions de dollars des dépenses d'investissement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et par la non-récurrence du produit d'assurance de 38 millions de dollars reçu au cours du troisième trimestre de 2021 relativement à de l'équipement endommagé.

#### 7.4 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

|                                                                                                           | Périodes de trois mois closes les |                   |              | Périodes de neuf mois closes les |                   |              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------|--------------|----------------------------------|-------------------|--------------|
|                                                                                                           | 2 octobre<br>2022                 | 3 octobre<br>2021 | Variation    | 2 octobre<br>2022                | 3 octobre<br>2021 | Variation    |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                                           |                                   |                   |              |                                  |                   |              |
| Augmentation des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable | 105,0                             | —                 | 105,0        | 320,0                            | —                 | 320,0        |
| Remboursement de l'emprunt à terme                                                                        | —                                 | —                 | —            | —                                | (400,0)           | 400,0        |
| Paiement au titre des obligations locatives                                                               | (4,0)                             | (3,5)             | (0,5)        | (13,1)                           | (12,5)            | (0,6)        |
| Dividendes versés                                                                                         | (30,6)                            | (30,4)            | (0,2)        | (93,3)                           | (60,7)            | (32,6)       |
| Produit tiré de l'émission d'actions                                                                      | 0,3                               | 0,3               | —            | 2,0                              | 3,0               | (1,0)        |
| Rachat et annulation d'actions                                                                            | (94,0)                            | (119,7)           | 25,7         | (408,2)                          | (119,7)           | (288,5)      |
| Rachat d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises                                      | —                                 | —                 | —            | (5,7)                            | (1,8)             | (3,9)        |
| Retenues d'impôt payées par suite du règlement d'UAI visant des actions émises                            | —                                 | —                 | —            | (4,1)                            | (1,6)             | (2,5)        |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                               | <b>(23,3)</b>                     | <b>(153,3)</b>    | <b>130,0</b> | <b>(202,4)</b>                   | <b>(593,3)</b>    | <b>390,9</b> |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 reflètent principalement le rachat et l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit à la section 8.7 du présent rapport de gestion, et le versement de dividendes, contrebalancés en partie par les entrées de trésorerie de 320 millions de dollars provenant des fonds prélevés sur les facilités de crédit bancaire à long terme de la Société. Pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement reflétaient principalement le remboursement de l'emprunt à terme non garanti de deux ans de 400 millions de dollars, le rachat et l'annulation d'actions ordinaires et le versement de dividendes. Se reporter à la section 8.0 « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse de la dette à long terme.

## 8.0 SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### 8.1 Cadre d'affectation des capitaux

Par le passé, les fonds de la Société ont servi principalement à financer les besoins de fonds de roulement, les dépenses d'investissement, les acquisitions d'entreprises, le paiement des dividendes et les rachats d'actions, que nous avons financés à partir des flux de trésorerie générés par nos activités opérationnelles et des montants prélevés sur nos facilités d'emprunt à long terme. Nous avons établi un cadre d'affectation des capitaux destiné à améliorer la croissance des ventes et du bénéfice ainsi que les rendements pour les actionnaires. Après le financement de nos besoins en fonds de roulement, notre principale priorité en matière d'affectation des capitaux consiste à financer notre croissance interne à l'aide d'investissements en capitaux adéquats. Au-delà de ces exigences, nos autres priorités en matière d'affectation des capitaux sont le soutien du paiement de nos dividendes et la réalisation d'acquisitions complémentaires opportunes, avec une préférence pour celles qui ont le potentiel d'enrichir notre modèle de chaîne d'approvisionnement. De plus, nous avons affecté la trésorerie excédentaire au rachat d'actions aux termes des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette<sup>3</sup> à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs, ce qui, à notre avis, assurera une structure de capital efficace et nous permettra de mettre à exécution nos priorités en matière d'affectation des capitaux en respectant ce cadre. Nous prévoyons que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la capacité de financement inutilisée aux termes de nos facilités d'emprunt à long terme continueront à nous procurer des liquidités suffisantes pour financer notre stratégie de croissance interne, y compris nos besoins prévus au niveau du fonds de roulement, les dépenses d'investissement prévues de l'ordre de 6 % à 8 % des ventes annuelles en moyenne, ainsi que notre politique à l'égard du dividende annuel et la poursuite des rachats d'actions conformément à notre cadre de levier financier et à nos considérations en matière d'évaluation. Se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 2 janvier 2022 pour une analyse du risque de liquidité de la Société.

---

<sup>3</sup> Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

## 8.2 Dette à long terme et dette nette

Au 2 octobre 2022, la dette à long terme de la Société s'établissait comme suit :

| <i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>                                                                  | Taux<br>d'intérêt<br>effectif <sup>1)</sup> | Montant en principal |                   | Date<br>d'échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|----------------------|-------------------|--------------------|
|                                                                                                                             |                                             | 2 octobre<br>2022    | 2 janvier<br>2022 |                    |
| <b>Partie non courante de la dette à long terme</b>                                                                         |                                             |                      |                   |                    |
| Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain <sup>2), 3)</sup>         | 2,5 %                                       | 320,0                | —                 | Mars<br>2027       |
| Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2), 4)</sup>                           | 2,6 %                                       | 300,0                | 300,0             | Juin<br>2026       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux fixe de 2,70 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                               | s. o.                                       | —                    | 100,0             | Août<br>2023       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | s. o.                                       | —                    | 50,0              | Août<br>2023       |
| Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                             | 2,9 %                                       | 100,0                | 100,0             | Août<br>2026       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | 2,9 %                                       | 50,0                 | 50,0              | Août<br>2026       |
|                                                                                                                             |                                             | <b>770,0</b>         | <b>600,0</b>      |                    |
| <b>Partie courante de la dette à long terme</b>                                                                             |                                             |                      |                   |                    |
| Effets à payer, portant intérêt au taux fixe de 2,70 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                               | 2,7 %                                       | 100,0                | —                 | Août<br>2023       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | 2,7 %                                       | 50,0                 | —                 | Août<br>2023       |
|                                                                                                                             |                                             | <b>150,0</b>         | <b>—</b>          |                    |
| <b>Dette à long terme (y compris la partie courante)</b>                                                                    |                                             | <b>920,0</b>         | <b>600,0</b>      |                    |

- 1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.
- 2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.
- 3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 43,7 millions de dollars (51,1 millions de dollars au 2 janvier 2022) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.
- 4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).
- 5) Les effets non garantis d'un principal global de 300 millions de dollars émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

Le 20 avril 2021, la Société a remboursé en totalité son prêt à terme non garanti de deux ans de 400 millions de dollars qui venait à échéance le 6 avril 2022. En juin 2021, la Société a modifié son contrat de prêt à terme non garanti de 300 millions de dollars pour en proroger la date d'échéance d'avril 2025 à juin 2026.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié et prolongé sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars pour en proroger la date d'échéance à mars 2027. Dans le cadre de la modification, le taux de référence LIBOR a été remplacé par le taux de financement à un jour garanti à terme (le « SOFR à terme ») et la facilité renouvelable comprend une structure de prêt liée à la durabilité, aux termes de laquelle les marges applicables seront ajustées en fonction de l'atteinte de certains objectifs en matière de durabilité, à compter de 2023. Le taux LIBOR continue de s'appliquer aux avances consenties aux termes de la facilité renouvelable avant ces modifications, jusqu'à leur échéance.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié son contrat de prêt à terme de 300 millions de dollars afin de remplacer le taux de référence LIBOR par le taux de référence SOFR à terme.

Le 30 juin 2022, la Société a modifié sa convention d'achat d'effets afin d'y inclure les clauses définissant les solutions de rechange au taux LIBOR pour remplacer le LIBOR par le SOFR à terme ajusté, le SOFR simple quotidien ajusté ou tout autre taux pertinent choisi par les détenteurs d'effets et la Société dans le cadre d'un changement de taux de référence ou d'une adoption par anticipation.

La Société a appliqué la mesure de simplification prévue par l'IFRS 9 relativement aux modifications devant être apportées à la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, au prêt à terme et aux swaps de taux d'intérêt connexes en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence.

En date du 2 octobre 2022, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières et elle prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

| <i>(en millions de dollars)</i>                      | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Dette à long terme (y compris la partie courante)    | <b>920,0</b>              | 600,0             |
| Dette bancaire                                       | —                         | —                 |
| Obligations locatives (y compris la partie courante) | <b>92,9</b>               | 109,1             |
| Total de la dette <sup>1)</sup>                      | <b>1 012,9</b>            | 709,1             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie              | <b>(69,2)</b>             | (179,2)           |
| Dette nette <sup>1)</sup>                            | <b>943,7</b>              | 529,9             |

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La Société se sert principalement du ratio de levier financier de la dette nette comme principale mesure de suivi de son levier financier, tel qu'il est défini à la section 16.0, « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Au 2 octobre 2022, le ratio de levier financier de la dette nette de Gildan s'élevait à 1,2 fois le BAIIA ajusté (0,7 fois au 2 janvier 2022). Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société est calculé comme suit :

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs <sup>1)</sup>  | <b>790,4</b>              | 726,8             |
| Ajustement pour l'élément suivant :                             |                           |                   |
| Acquisitions d'entreprises                                      | <b>2,0</b>                | 22,8              |
| BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs      | <b>792,4</b>              | 749,6             |
| Dette nette <sup>1)</sup>                                       | <b>943,7</b>              | 529,9             |
| Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1) 2)</sup>    | <b>1,2</b>                | 0,7               |

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société était de 1,4 au 2 octobre 2022.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ratios de la dette nette totale au BAIIA (tels qu'ils sont définis dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications) diffèrent à certains égards de la définition du ratio financier et des mesures financières non conformes aux PCGR « ratio de levier financier de la dette nette » et « BAIIA ajusté » de la Société, respectivement, qui sont décrits dans le présent rapport de gestion. Les définitions données dans les conventions relatives aux prêts et aux effets sont fondées sur la comptabilisation de tous les contrats de location conformément aux principes comptables antérieurs selon lesquels les contrats de location de la Société visant des locaux étaient comptabilisés en tant que contrats de location simple, tandis que le ratio de levier financier de la dette nette comptabilisé par la Société reflète la comptabilisation des contrats de location conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société. De plus, les ajustements du BAIIA permis aux termes des conventions relatives aux prêts et aux effets peuvent différer des ajustements utilisés par la Société pour calculer son BAIIA ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR. En raison de ces différences, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets était de 1,4 à la clôture du troisième trimestre de l'exercice 2022.

La Société, avec l'approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser des titres d'emprunt à long terme, émettre ou racheter des actions, ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées selon les circonstances.

### 8.3 Arrangements hors bilan et analyse des échéances des obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous nous engageons à remplir certaines obligations contractuelles à l'égard desquelles nous serons appelés à décaisser des fonds au cours de périodes futures. Le tableau suivant présente l'échéance de nos obligations contractuelles par période au 2 octobre 2022.

| <i>(en millions de dollars)</i>                         | <b>Valeur comptable</b> | Flux de trésorerie contractuels | Moins de 1 exercice | De 1 à 3 exercices | De 4 à 5 exercices | Plus de 5 exercices |
|---------------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Créditeurs et charges à payer                           | <b>503,0</b>            | 503,0                           | 503,0               | —                  | —                  | —                   |
| Dette à long terme                                      | <b>920,0</b>            | 920,0                           | 150,0               | —                  | 770,0              | —                   |
| Obligations de versement d'intérêts <sup>1)</sup>       | —                       | 133,6                           | 36,3                | 62,7               | 34,6               | —                   |
| Obligations d'achat et autres obligations <sup>2)</sup> | —                       | 470,2                           | 367,1               | 94,6               | 6,9                | 1,6                 |
| Obligations locatives                                   | <b>92,9</b>             | 116,6                           | 18,9                | 28,5               | 23,5               | 45,7                |
| <b>Total des obligations contractuelles</b>             | <b>1 515,9</b>          | 2 143,4                         | 1 075,3             | 185,8              | 835,0              | 47,3                |

1) Les obligations de versement d'intérêts comprennent les versements d'intérêts prévus sur la dette à long terme au 2 octobre 2022 (en supposant que les soldes restent impayés jusqu'à l'échéance). En ce qui concerne la dette à taux variable, la Société a appliqué le taux applicable au 2 octobre 2022 jusqu'aux dates d'échéance actuellement fixées.

2) Les obligations d'achat et autres obligations comprennent les engagements d'achat de matières premières et de matériel, ainsi que les obligations minimales au titre des redevances et les autres engagements contractuels.

Tel que précisé à la note 24 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2021, nous avons accordé à des tiers des garanties financières, des lettres de crédit de soutien irrévocables ainsi que des cautionnements afin de les indemniser au cas où la Société et certaines de ses filiales manqueraient à leurs obligations contractuelles. Au 2 octobre 2022, l'obligation éventuelle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 161 millions de dollars, dont 17 millions de dollars étaient liés à des cautionnements et 144 millions de dollars, à des garanties financières ainsi qu'à des lettres de crédit de soutien.



#### 8.4 Instruments dérivés

La Société peut à l'occasion recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change, des prix des marchandises et des taux d'intérêt, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. Au 2 octobre 2022, les instruments financiers dérivés en cours de la Société (dont la grande majorité sont désignés comme instruments de couverture efficaces) se composaient principalement de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes des contrats de prêts à terme et des billets non garantis. La Société détient également un swap sur le rendement total en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Pour un complément d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date.

#### 8.5 Données sur les actions en circulation

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») et de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole GIL. En date du 28 octobre 2022, 179 561 295 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 3 181 527 options sur actions et 66 657 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société. Les UAI visant des actions nouvelles sont exclusivement utilisées pour les attributions non récurrentes afin de recruter des personnes talentueuses ou aux fins de la fidélisation, et les conditions d'acquisition qui s'y rattachent, incluant les objectifs de rendement s'il y a lieu, sont déterminés par le conseil d'administration au moment de l'attribution.

#### 8.6 Déclaration de dividendes

Le 2 novembre 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende en trésorerie de 0,169 \$ par action, pour un paiement total prévu de 30 millions de dollars, qui sera versé le 19 décembre 2022 pour toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société, de manière équitable et proportionnelle, aux détenteurs inscrits en date du 23 novembre 2022. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Dans le contexte du cadre d'affectation des capitaux de la Société décrit à la section 8.1 du présent rapport de gestion, plusieurs facteurs sont pris en compte par le conseil d'administration pour décider de la déclaration de dividendes trimestriels en trésorerie, notamment les bénéfices actuels et futurs de la Société, ses flux de trésorerie aux fins des besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses obligations de remboursement de la dette, ses exigences en matière de capital, la conjoncture macroéconomique ainsi que les restrictions réglementaires et juridiques actuelles et/ou futures. La politique de la Société à l'égard des dividendes et la déclaration de dividendes étant à la discrétion du conseil d'administration, rien ne garantit que la politique de Gildan à l'égard des dividendes sera maintenue ou que des dividendes seront déclarés à l'égard de tout trimestre ou période futur. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration est ultimement tributaire des activités et des résultats financiers de la Société, lesquels sont, pour leur part, assujettis à un éventail d'hypothèses et de risques, notamment ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion.

## 8.7 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En août 2022, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour renouveler son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 août 2022, en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 132 337 actions ordinaires, représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2022 (date de référence de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités). Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période allant du 9 août 2022 au 8 août 2023 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats peuvent être réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires.

Au cours du troisième trimestre, la Société a procédé à un rachat d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités se terminant le 8 août 2022 et, à la suite du renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris effet le 9 août 2022, la Société a continué à racheter des actions. Au cours de la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, la Société a racheté, aux fins d'annulation, un total de 11 896 866 actions ordinaires aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités pour un coût total de 407 millions de dollars, duquel 12 millions de dollars ont été imputés au capital social et le solde, aux résultats non distribués.

## 9.0 POURSUITES

### 9.1 Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

## 10.0 PERSPECTIVES

Les attentes de la direction sont décrites dans le communiqué de presse sur les résultats daté du 23 février 2022, à la section « Stratégie de croissance durable de Gildan » et dans le communiqué de presse daté du 3 novembre 2022, plus précisément à la section « Perspectives ». Le communiqué de presse peut être consulté sur le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), sur le site Web de EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et sur le site Web de la Société, au [www.gildancorp.com](http://www.gildancorp.com).

## 11.0 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix des marchandises, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 2 janvier 2022 pour en savoir plus, et pour plus d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date.

## 12.0 PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2021. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue de façon continue. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### 12.1 Jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables

Les jugements critiques réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »)
- Impôt sur le résultat

### 12.2 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations et qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs pour le reste de l'exercice sont les suivantes :

- Correction de valeur pour pertes de crédit attendues
- Évaluation des stocks
- Regroupements d'entreprises
- Recouvrabilité et dépréciation d'actifs non financiers
- Impôt sur le résultat

Pour une analyse plus détaillée des éléments nécessitant le recours aux estimations et aux jugements de la direction, il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2021.

## 13.0 MÉTHODES COMPTABLES ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

### 13.1 Méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels audités.

### 13.2 Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été appliquées

#### **Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers***

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doivent être appliquées de façon rétrospective. Une application anticipée est permise. Ces modifications sont sujettes à des développements futurs. Certaines questions d'application résultant des modifications de 2020 ont été soulevées auprès de l'IASB, ce qui a amené ce dernier à publier l'exposé-sondage ES/2021/9, *Passifs non courants assortis de clauses restrictives*, en novembre 2021. D'autres modifications à l'IAS 1 sont proposées ainsi qu'un report de la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au plus tôt. Il était possible de soumettre des commentaires sur l'exposé-sondage jusqu'au 21 mars 2022. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### **Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2, *Informations à fournir sur les méthodes comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Making Materiality Judgements*. Les modifications aident les entités à présenter des informations sur les méthodes comptables qui sont plus utiles pour les principaux utilisateurs des états financiers, comme suit :

- L'obligation de présenter les « principales » méthodes comptables selon l'IAS 1 est remplacée par une obligation de présenter les méthodes comptables « importantes ». Ainsi, une méthode comptable est importante si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.
- Des indications sont données dans l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à l'IAS 1, elle est aussi autorisée à appliquer les modifications à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

**Modifications à l'IAS 8, Informations à fournir sur les méthodes comptables**

En février 2021, l'IASB a modifié l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'établir une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimation comptable » et d'ajouter des précisions visant à aider les entités à faire la distinction entre les modifications de méthodes comptables et les modifications d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées de façon rétrospective tandis que les modifications d'estimations comptables doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

**Modifications à l'IAS 12, Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique**

Le 7 mai 2021, l'IASB a modifié l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui sont à l'origine de différences temporaires à la fois équivalentes et compensatoires. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

**14.0 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE****Modifications des contrôles internes et des procédures**

Au cours de la période qui a débuté le 4 juillet 2022 et s'est terminée le 2 octobre 2022, aucune modification n'a été apportée à notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière.

**Limitation de la portée de la conception**

La portée de la conception des contrôles internes à l'égard de la divulgation de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information ne tient pas compte des contrôles, politiques et procédures de Frontier Yarns Inc. (« Frontier Yarns »), acquise le 10 décembre 2021. Des actifs courants de 40 millions de dollars, des actifs non courants de 73 millions de dollars, des passifs courants de 36 millions de dollars et des passifs non courants de 2 millions de dollars, approximativement, sont attribuables à Frontier Yarns dans l'état consolidé intermédiaire de la situation financière de la Société au 2 octobre 2022, ce qui exclut des actifs au titre de droits d'utilisation de 30 millions de dollars, un goodwill découlant d'acquisitions de 63 millions de dollars et des passifs non courants de 31 millions de dollars liés aux obligations locatives à long terme.

**15.0 RISQUES ET INCERTITUDES**

Dans la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2021, nous décrivons certains risques liés aux instruments financiers et, dans notre rapport de gestion annuel 2021, à la section « Risques et incertitudes », nous décrivons les principaux risques qui pourraient avoir une incidence négative et significative sur notre situation financière, nos résultats et activités opérationnels, nos flux de trésorerie ou le cours de nos actions ordinaires, et qui pourraient aussi faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux prévisions annoncées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs. Les risques inclus dans la liste ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. Des risques et des incertitudes supplémentaires, dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement peu significatifs, pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, nos flux de trésorerie ou nos activités. Les risques décrits dans notre rapport de gestion annuel 2021 comprennent les suivants :

- Notre capacité à mettre nos stratégies et nos plans de croissance à exécution
- Notre capacité à bien répondre à la concurrence
- Notre capacité à intégrer les acquisitions
- Nous pourrions subir l'incidence négative de l'évolution de la conjoncture économique et financière
- Nous dépendons d'un petit nombre de clients d'envergure

- Le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes
- Notre capacité à prévoir, à identifier et à réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation
- Notre capacité à gérer efficacement notre volume de production et nos niveaux de stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs
- Nous pourrions subir l'incidence négative des fluctuations et de la volatilité des cours des matières premières entrant dans la confection de nos produits
- Nous dépendons de fournisseurs clés
- Nous pourrions subir l'incidence négative des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux pandémies et aux maladies endémiques propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons
- Respect des lois et règlements des différents pays où nous exerçons nos activités et incidences négatives potentielles de litiges et/ou de mesures réglementaires
- Nous dépendons de certains accords commerciaux internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et programmes de préférences et sommes soumis à l'évolution de la réglementation en matière de commerce international
- Les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif
- La conformité à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité
- Les changements climatiques mondiaux pourraient nuire à nos activités
- Conformité à la réglementation sur la sécurité des produits
- Nous pourrions subir l'impact négatif des changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés et aux règlements sur l'emploi au Canada comme à l'étranger
- Nous pourrions avoir mauvaise presse à la suite des violations avérées, alléguées ou perçues des lois du travail locales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique
- Nous pourrions subir l'incidence négative de changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence
- Notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle
- Nous avons une grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales
- Nous pourrions subir l'incidence négative d'atteintes à la protection des données et à la vie privée
- Nous dépendons de dirigeants clés et de notre capacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé

## 16.0 DÉFINITION ET RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation financière, nous utilisons des mesures financières et des ratios qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les modalités et les définitions des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion et un rapprochement de celles-ci avec les PCGR les plus directement comparables figurent ci-dessous. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées de manière cohérente pour toutes les périodes présentées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS.

### Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice opérationnel ajusté, le bénéfice brut ajusté et le BAIIA ajusté, ainsi que des ratios non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice dilué par action ajusté, la marge opérationnelle ajustée et la marge brute ajustée. Ces mesures financières sont utilisées pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Nous utilisons également d'autres mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

**Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR**

Tel que mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

*(Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions*

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions s'est établi respectivement à 4,6 millions de dollars et à 5,8 millions de dollars (coûts de 1,0 million de dollars et de 4,0 millions de dollars en 2021). La rubrique 5.4.5 intitulée « (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse détaillée de ces coûts et recouvrements.

*Profits nets sur l'assurance*

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, les profits nets sur l'assurance qui étaient de néant et de 0,3 million de dollars (29,9 millions de dollars et 48,9 millions de dollars en 2021) se rapportent aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance reflètent un recouvrement de 2,0 millions de dollars et des coûts de 6,0 millions de dollars (11,0 millions de dollars et 50,6 millions de dollars en 2021) (qui se rapportent principalement aux réparations, aux salaires et avantages sociaux maintenus pour les employés qui ont dû cesser de travailler et à d'autres coûts et charges), qui ont été plus que contrebalancés par les radiations et les recouvrements d'assurance connexes de 2,0 millions de dollars et de 6,3 millions de dollars, respectivement (40,9 millions de dollars et 99,5 millions de dollars en 2021) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022. Les profits sur l'assurance se rapportent principalement à l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir, qui correspondent au coût de remplacement du matériel endommagé, sur la valeur comptable nette des immobilisations corporelles radiées, ainsi qu'à la comptabilisation des recouvrements d'assurance pour interruption des activités, selon le cas. Les profits nets sur l'assurance servent d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

*Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits*

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a élargi la portée de cette initiative stratégique pour inclure une réduction importante du nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail. Cette initiative stratégique a pour objectifs la cessation des activités de distribution à la pièce et l'abandon des styles et des unités de produits redondants et moins productifs entre les marques, ainsi que de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Cette initiative stratégique a notamment entraîné des réductions de valeur des stocks pour ramener la valeur comptable des unités de produits abandonnées à leur valeur de liquidation et la constitution de provisions pour les rendus sur ventes relatifs aux retours de produits liés aux unités de produits abandonnées et, au quatrième trimestre de 2021, la réduction de valeur du matériel de production et d'autres actifs liés aux unités de produits abandonnées. L'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.



Les profits et les charges liés à cette initiative s'établissent comme suit :

- Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, des recouvrements de néant et de 1,0 million de dollars sont inclus dans le coût des ventes.
- Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021, des charges de néant et de 1,2 million de dollars sont incluses dans le coût des ventes.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI, l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

|                                                                                                 | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                 | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| <i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>                                   |                                      |                   |                                     |                   |
| Bénéfice net                                                                                    | 153,0                                | 188,3             | 457,6                               | 433,3             |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                           |                                      |                   |                                     |                   |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts<br>connexes à des acquisitions | (4,6)                                | 1,0               | (5,8)                               | 4,0               |
| Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits                              | —                                    | —                 | (1,0)                               | 1,2               |
| Profits nets sur l'assurance                                                                    | —                                    | (29,9)            | (0,3)                               | (48,9)            |
| Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent                                               | 5,0                                  | —                 | 7,0                                 | —                 |
| <b>Bénéfice net ajusté</b>                                                                      | <b>153,4</b>                         | <b>159,4</b>      | <b>457,5</b>                        | <b>389,6</b>      |
| Bénéfice de base par action                                                                     | 0,84                                 | 0,95              | 2,47                                | 2,19              |
| Bénéfice dilué par action                                                                       | 0,84                                 | 0,95              | 2,46                                | 2,18              |
| Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>                                                  | 0,84                                 | 0,80              | 2,46                                | 1,96              |

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.



### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

|                                                                    | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                    | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>    |                                      |                   |                                     |                   |
| Bénéfice brut                                                      | 252,2                                | 281,7             | 757,6                               | 711,0             |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :              |                                      |                   |                                     |                   |
| Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits | —                                    | —                 | (1,0)                               | 1,2               |
| Profits nets sur l'assurance                                       | —                                    | (29,9)            | (0,3)                               | (48,9)            |
| Bénéfice brut ajusté                                               | 252,2                                | 251,8             | 756,3                               | 663,3             |
| Marge brute                                                        | 29,7 %                               | 35,1 %            | 30,1 %                              | 33,3 %            |
| Marge brute ajustée <sup>1)</sup>                                  | 29,7 %                               | 31,4 %            | 30,0 %                              | 31,0 %            |

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était de néant pour les deux périodes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société. La marge opérationnelle ajustée correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

|                                                                                                 | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                 | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>                                 |                                      |                   |                                     |                   |
| Bénéfice opérationnel                                                                           | 174,6                                | 201,3             | 510,8                               | 474,8             |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                           |                                      |                   |                                     |                   |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts<br>connexes à des acquisitions | (4,6)                                | 1,0               | (5,8)                               | 4,0               |
| Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits                              | —                                    | —                 | (1,0)                               | 1,2               |
| Profits nets sur l'assurance                                                                    | —                                    | (29,9)            | (0,3)                               | (48,9)            |
| Bénéfice opérationnel ajusté                                                                    | 170,0                                | 172,4             | 503,7                               | 431,1             |
| Marge opérationnelle                                                                            | 20,5 %                               | 25,1 %            | 20,3 %                              | 22,2 %            |
| Marge opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>                                                      | 20,0 %                               | 21,5 %            | 20,0 %                              | 20,2 %            |

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était de néant pour les deux périodes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAIIA ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, la reprise des pertes de valeur des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, l'abandon des unités de produits liées aux EPI et l'incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits de la Société. La direction se sert du BAIIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

|                                                                                       | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                       | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| <i>(en millions de dollars)</i>                                                       |                                      |                   |                                     |                   |
| Bénéfice net                                                                          | <b>153,0</b>                         | 188,3             | <b>457,6</b>                        | 433,3             |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et coûts connexes à des acquisitions | <b>(4,6)</b>                         | 1,0               | <b>(5,8)</b>                        | 4,0               |
| Incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits                     | —                                    | —                 | <b>(1,0)</b>                        | 1,2               |
| Profits nets sur l'assurance                                                          | —                                    | (29,9)            | <b>(0,3)</b>                        | (48,9)            |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                       | <b>31,1</b>                          | 34,3              | <b>96,9</b>                         | 105,8             |
| Charges financières, montant net                                                      | <b>9,3</b>                           | 5,3               | <b>23,7</b>                         | 22,7              |
| Charge d'impôt sur le résultat                                                        | <b>12,2</b>                          | 7,7               | <b>29,4</b>                         | 18,9              |
| <b>BAlIA ajusté</b>                                                                   | <b>201,0</b>                         | 206,7             | <b>600,5</b>                        | 537,0             |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

|                                                        | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                        | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| <i>(en millions de dollars)</i>                        |                                      |                   |                                     |                   |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles  | <b>65,8</b>                          | 242,6             | <b>224,1</b>                        | 463,5             |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | <b>(45,3)</b>                        | (10,5)            | <b>(129,5)</b>                      | 14,5              |
| Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :    |                                      |                   |                                     |                   |
| (Cessions) acquisitions d'entreprises                  | <b>(27,9)</b>                        | —                 | <b>(27,9)</b>                       | —                 |
| <b>Flux de trésorerie disponibles</b>                  | <b>(7,4)</b>                         | 232,1             | <b>66,7</b>                         | 478,0             |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

| <i>(en millions de dollars)</i>                      | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Dette à long terme (y compris la partie courante)    | <b>920,0</b>              | 600,0             |
| Dette bancaire                                       | —                         | —                 |
| Obligations locatives (y compris la partie courante) | <b>92,9</b>               | 109,1             |
| Total de la dette                                    | <b>1 012,9</b>            | 709,1             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie              | <b>(69,2)</b>             | (179,2)           |
| Dette nette                                          | <b>943,7</b>              | 529,9             |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets en raison principalement d'ajustements dans ce dernier liés à la comptabilisation des contrats de location. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

| <i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i> | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs                | <b>790,4</b>              | 726,8             |
| Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :             |                           |                   |
| Acquisitions d'entreprises                                      | <b>2,0</b>                | 22,8              |
| BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs      | <b>792,4</b>              | 749,6             |
| Dette nette                                                     | <b>943,7</b>              | 529,9             |
| Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1)</sup>       | <b>1,2</b>                | 0,7               |

1) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société était de 1,4 au 2 octobre 2022. Se reporter à la section 8.2 du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

### Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas nécessairement comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

| <i>(en millions de dollars)</i>                             | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                     | <b>69,2</b>               | 179,2             |
| Créances clients                                            | <b>431,5</b>              | 330,0             |
| Stocks                                                      | <b>1 112,5</b>            | 774,4             |
| Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants | <b>116,7</b>              | 163,7             |
| Créditeurs et charges à payer                               | <b>(503,0)</b>            | (440,4)           |
| Impôt sur le résultat à payer                               | <b>(4,0)</b>              | (7,9)             |
| Partie courante des obligations locatives                   | <b>(13,4)</b>             | (15,3)            |
| Partie courante de la dette à long terme                    | <b>(150,0)</b>            | —                 |
| <b>Fonds de roulement</b>                                   | <b>1 059,5</b>            | 983,7             |

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 (en milliers de dollars US) – non audité

|                                                                               | 2 octobre<br>2022   | 2 janvier<br>2022   |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Actifs courants</b>                                                        |                     |                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       | 69 249 \$           | 179 246 \$          |
| Créances clients (note 4)                                                     | 431 476             | 329 967             |
| Stocks (note 5)                                                               | 1 112 532           | 774 358             |
| Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants                   | 116 725             | 163 662             |
| <b>Total des actifs courants</b>                                              | <b>1 729 982</b>    | <b>1 447 233</b>    |
| <b>Actifs non courants</b>                                                    |                     |                     |
| Immobilisations corporelles                                                   | 1 060 311           | 985 073             |
| Actifs au titre de droits d'utilisation                                       | 77 499              | 92 447              |
| Immobilisations incorporelles                                                 | 296 545             | 306 630             |
| Goodwill (note 8 f))                                                          | 269 923             | 283 815             |
| Impôt sur le résultat différé                                                 | 3 448               | 17 726              |
| Autres actifs non courants                                                    | 2 290               | 3 758               |
| <b>Total des actifs non courants</b>                                          | <b>1 710 016</b>    | <b>1 689 449</b>    |
| <b>Total des actifs</b>                                                       | <b>3 439 998 \$</b> | <b>3 136 682 \$</b> |
| <b>Passifs courants</b>                                                       |                     |                     |
| Créditeurs et charges à payer                                                 | 503 032 \$          | 440 401 \$          |
| Impôt sur le résultat à payer                                                 | 4 012               | 7 912               |
| Partie courante des obligations locatives (note 8 d))                         | 13 442              | 15 290              |
| Partie courante de la dette à long terme (note 6)                             | 150 000             | —                   |
| <b>Total des passifs courants</b>                                             | <b>670 486</b>      | <b>463 603</b>      |
| <b>Passifs non courants</b>                                                   |                     |                     |
| Dette à long terme (note 6)                                                   | 770 000             | 600 000             |
| Obligations locatives (note 8 d))                                             | 79 460              | 93 812              |
| Autres passifs non courants                                                   | 61 741              | 59 862              |
| <b>Total des passifs non courants</b>                                         | <b>911 201</b>      | <b>753 674</b>      |
| <b>Total des passifs</b>                                                      | <b>1 581 687</b>    | <b>1 217 277</b>    |
| <b>Capitaux propres</b>                                                       |                     |                     |
| Capital social                                                                | 186 229             | 191 732             |
| Surplus d'apport                                                              | 76 693              | 58 128              |
| Résultats non distribués                                                      | 1 567 241           | 1 604 736           |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)                        | 28 148              | 64 809              |
| <b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société</b> | <b>1 858 311</b>    | <b>1 919 405</b>    |
| <b>Total des passifs et des capitaux propres</b>                              | <b>3 439 998 \$</b> | <b>3 136 682 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL**  
 (en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

|                                                                                                       | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                       | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Ventes nettes (note 14)                                                                               | <b>850 008 \$</b>                    | 801 581 \$        | <b>2 520 460 \$</b>                 | 2 138 319 \$      |
| Coût des ventes (note 8 e))                                                                           | <b>597 839</b>                       | 519 915           | <b>1 762 873</b>                    | 1 427 366         |
| Bénéfice brut                                                                                         | <b>252 169</b>                       | 281 666           | <b>757 587</b>                      | 710 953           |
| Charges de vente et charges générales et administratives                                              | <b>79 409</b>                        | 80 645            | <b>248 302</b>                      | 233 705           |
| Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients (note 4)                            | <b>2 821</b>                         | (1 280)           | <b>4 368</b>                        | (1 619)           |
| (Recouvrement de coûts) coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 7) | <b>(4 637)</b>                       | 964               | <b>(5 837)</b>                      | 4 044             |
| Bénéfice opérationnel                                                                                 | <b>174 576</b>                       | 201 337           | <b>510 754</b>                      | 474 823           |
| Charges financières, montant net (note 8 b))                                                          | <b>9 311</b>                         | 5 316             | <b>23 675</b>                       | 22 666            |
| Bénéfice avant l'impôt sur le résultat                                                                | <b>165 265</b>                       | 196 021           | <b>487 079</b>                      | 452 157           |
| Charge d'impôt sur le résultat                                                                        | <b>12 229</b>                        | 7 717             | <b>29 439</b>                       | 18 870            |
| Bénéfice net                                                                                          | <b>153 036</b>                       | 188 304           | <b>457 640</b>                      | 433 287           |
| Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 10)      |                                      |                   |                                     |                   |
| Couvertures de flux de trésorerie                                                                     | <b>(40 441)</b>                      | 42 078            | <b>(36 661)</b>                     | 53 503            |
| Résultat global                                                                                       | <b>112 595 \$</b>                    | 230 382 \$        | <b>420 979 \$</b>                   | 486 790 \$        |
| Bénéfice par action (note 11)                                                                         |                                      |                   |                                     |                   |
| De base                                                                                               | <b>0,84 \$</b>                       | 0,95 \$           | <b>2,47 \$</b>                      | 2,19 \$           |
| Dilué                                                                                                 | <b>0,84 \$</b>                       | 0,95 \$           | <b>2,46 \$</b>                      | 2,18 \$           |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**  
 Périodes de neuf mois closes les 2 octobre 2022 et 3 octobre 2021  
 (en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

|                                                                                                       | Capital social |                   | Surplus<br>d'apport | Cumul des<br>autres<br>éléments<br>du résultat<br>global | Résultats<br>non<br>distribués | Total des<br>capitaux<br>propres |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------|---------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                                       | Nombre         | Montant           |                     |                                                          |                                |                                  |
| Solde au 2 janvier 2022                                                                               | 192 267        | 191 732 \$        | 58 128 \$           | 64 809 \$                                                | 1 604 736 \$                   | 1 919 405 \$                     |
| Rémunération fondée sur des actions                                                                   | —              | —                 | 23 974              | —                                                        | —                              | 23 974                           |
| Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel                        | 33             | 1 114             | —                   | —                                                        | —                              | 1 114                            |
| Actions émises à l'exercice d'options sur actions                                                     | 43             | 1 343             | (327)               | —                                                        | —                              | 1 016                            |
| Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles   | 150            | 4 255             | (8 319)             | —                                                        | —                              | (4 064)                          |
| Actions rachetées à des fins d'annulation                                                             | (11 897)       | (12 099)          | —                   | —                                                        | (395 151)                      | (407 250)                        |
| Actions rachetées en vue du règlement d'UAL visant des actions émises                                 | (148)          | (116)             | —                   | —                                                        | (5 593)                        | (5 709)                          |
| Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises                             | —              | —                 | 2 110               | —                                                        | —                              | 2 110                            |
| Dividendes déclarés                                                                                   | —              | —                 | 1 127               | —                                                        | (94 391)                       | (93 264)                         |
| Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres | (11 819)       | (5 503)           | 18 565              | —                                                        | (495 135)                      | (482 073)                        |
| Couvertures de flux de trésorerie (note 10)                                                           | —              | —                 | —                   | (36 661)                                                 | —                              | (36 661)                         |
| Bénéfice net                                                                                          | —              | —                 | —                   | —                                                        | 457 640                        | 457 640                          |
| Résultat global                                                                                       | —              | —                 | —                   | (36 661)                                                 | 457 640                        | 420 979                          |
| <b>Solde au 2 octobre 2022</b>                                                                        | <b>180 448</b> | <b>186 229 \$</b> | <b>76 693 \$</b>    | <b>28 148 \$</b>                                         | <b>1 567 241 \$</b>            | <b>1 858 311 \$</b>              |
| Solde au 3 janvier 2021                                                                               | 198 407        | 183 938 \$        | 24 936 \$           | (9 038) \$                                               | 1 359 061 \$                   | 1 558 897 \$                     |
| Rémunération fondée sur des actions                                                                   | —              | —                 | 29 087              | —                                                        | —                              | 29 087                           |
| Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel                        | 33             | 1 026             | —                   | —                                                        | —                              | 1 026                            |
| Actions émises à l'exercice d'options sur actions                                                     | 83             | 2 727             | (639)               | —                                                        | —                              | 2 088                            |
| Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles   | 66             | 1 978             | (3 549)             | —                                                        | —                              | (1 571)                          |
| Actions rachetées à des fins d'annulation                                                             | (3 314)        | (3 147)           | —                   | —                                                        | (123 850)                      | (126 997)                        |
| Actions rachetées en vue du règlement d'UAL visant des actions émises                                 | (65)           | (47)              | —                   | —                                                        | (1 710)                        | (1 757)                          |
| Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises                             | —              | —                 | 2 197               | —                                                        | —                              | 2 197                            |
| Dividendes déclarés                                                                                   | —              | —                 | 640                 | —                                                        | (61 388)                       | (60 748)                         |
| Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres | (3 197)        | 2 537             | 27 736              | —                                                        | (186 948)                      | (156 675)                        |
| Couvertures de flux de trésorerie (note 10)                                                           | —              | —                 | —                   | 53 503                                                   | —                              | 53 503                           |
| Bénéfice net                                                                                          | —              | —                 | —                   | —                                                        | 433 287                        | 433 287                          |
| Résultat global                                                                                       | —              | —                 | —                   | 53 503                                                   | 433 287                        | 486 790                          |
| Solde au 3 octobre 2021                                                                               | 195 210        | 186 475 \$        | 52 672 \$           | 44 465 \$                                                | 1 605 400 \$                   | 1 889 012 \$                     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

**LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.**  
**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
 (en milliers de dollars US) – non audité

|                                                                                                                                                                                                   | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                                                                                   | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                                                                                                                                             |                                      |                   |                                     |                   |
| Bénéfice net                                                                                                                                                                                      | 153 036 \$                           | 188 304 \$        | 457 640 \$                          | 433 287 \$        |
| Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :                                                                                                                                             |                                      |                   |                                     |                   |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 8 a))                                                                                                                       | 31 145                               | 34 259            | 96 889                              | 105 753           |
| Charges (profits) de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 7)                                  | (5 441)                              | 265               | (8 175)                             | 448               |
| Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes et des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net | (29 732)                             | 2 851             | 7 941                               | (4 997)           |
| Profit lié au recouvrement d'assurance, déduction faite de la perte à la sortie d'immobilisations incorporelles                                                                                   | 22                                   | (28 008)          | (6 192)                             | (48 324)          |
| Rémunération fondée sur des actions                                                                                                                                                               | 8 358                                | 12 708            | 24 079                              | 29 184            |
| Autres (note 12 a))                                                                                                                                                                               | 12 841                               | 5 568             | 16 951                              | 3 724             |
| Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 12 c))                                                                                                                          | (104 386)                            | 26 629            | (365 017)                           | (55 585)          |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles                                                                                                                                             | 65 843                               | 242 576           | 224 116                             | 463 490           |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                                                                                                                            |                                      |                   |                                     |                   |
| Achat d'immobilisations corporelles                                                                                                                                                               | (73 597)                             | (48 056)          | (160 042)                           | (90 067)          |
| Achat d'immobilisations incorporelles                                                                                                                                                             | (940)                                | (579)             | (4 048)                             | (1 750)           |
| Cessions d'entreprises (acquisitions)                                                                                                                                                             | 27 880                               | —                 | 27 880                              | —                 |
| Produit d'assurance lié aux immobilisations corporelles et produit tiré d'autres sorties d'immobilisations corporelles                                                                            | 1 373                                | 38 180            | 6 672                               | 106 358           |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement                                                                                                                                            | (45 284)                             | (10 455)          | (129 538)                           | 14 541            |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement                                                                                                                                              |                                      |                   |                                     |                   |
| Augmentation (diminution) des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme                                                                                         | 105 000                              | —                 | 320 000                             | —                 |
| Remboursement de l'emprunt à terme                                                                                                                                                                | —                                    | —                 | —                                   | (400 000)         |
| Paiement au titre des obligations locatives                                                                                                                                                       | (4 028)                              | (3 469)           | (13 149)                            | (12 481)          |
| Dividendes versés                                                                                                                                                                                 | (30 633)                             | (30 445)          | (93 264)                            | (60 748)          |
| Produit tiré de l'émission d'actions                                                                                                                                                              | 318                                  | 313               | 2 025                               | 3 017             |
| Rachat et annulation d'actions                                                                                                                                                                    | (94 045)                             | (119 715)         | (408 220)                           | (119 715)         |
| Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises                                                                                                                             | —                                    | —                 | (5 709)                             | (1 757)           |
| Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises                                                                                                                | —                                    | —                 | (4 064)                             | (1 571)           |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement                                                                                                                                              | (23 388)                             | (153 316)         | (202 381)                           | (593 255)         |
| Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises                                                                               | (1 588)                              | (328)             | (2 194)                             | (708)             |
| (Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période                                                                                                | (4 417)                              | 78 477            | (109 997)                           | (115 932)         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période                                                                                                                               | 73 666                               | 310 855           | 179 246                             | 505 264           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période                                                                                                                                | 69 249 \$                            | 389 332 \$        | 69 249 \$                           | 389 332 \$        |
| Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)                                            |                                      |                   |                                     |                   |
| Intérêts                                                                                                                                                                                          | 9 397 \$                             | 5 858 \$          | 20 050 \$                           | 19 344 \$         |
| Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements                                                                                                                                         | 4 081                                | 1 136             | 19 687                              | 2 979             |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour la période close le 2 octobre 2022

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

### 1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 octobre 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2021. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 2 novembre 2022.

#### b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres.

#### c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

### 3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

#### **Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers***

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et doivent être appliquées de façon rétrospective. Une application anticipée est permise. Ces modifications sont sujettes à des développements futurs. Certaines questions d'application résultant des modifications de 2020 ont été soulevées auprès de l'IASB, ce qui a amené ce dernier à publier l'exposé-sondage ES/2021/9, *Passifs non courants assortis de clauses restrictives*, en novembre 2021. D'autres modifications à l'IAS 1 sont proposées ainsi qu'un report de la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2024 au plus tôt. Il était possible de soumettre des commentaires sur l'exposé-sondage jusqu'au 21 mars 2022. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### **Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2, *Informations à fournir sur les méthodes comptables***

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Making Materiality Judgements*. Les modifications aident les entités à présenter des informations sur les méthodes comptables qui sont plus utiles pour les principaux utilisateurs des états financiers, comme suit :

- L'obligation de présenter les « principales » méthodes comptables selon l'IAS 1 est remplacée par une obligation de présenter les méthodes comptables « importantes ». Ainsi, une méthode comptable est importante si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.
- Des indications sont données dans l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à l'IAS 1, elle est aussi autorisée à appliquer les modifications à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### **Modifications à l'IAS 8, *Informations à fournir sur les méthodes comptables***

En février 2021, l'IASB a modifié l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'établir une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimation comptable » et d'ajouter des précisions visant à aider les entités à faire la distinction entre les modifications de méthodes comptables et les modifications d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées de façon rétrospective tandis que les modifications d'estimations comptables doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### **Modifications à l'IAS 12, *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique***

Le 7 mai 2021, l'IASB a modifié l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui sont à l'origine de différences temporaires à la fois équivalentes et compensatoires. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### 4. CRÉANCES CLIENTS

|                                                      | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Créances clients                                     | <b>449 526 \$</b>         | 343 671 \$        |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues | <b>(18 050)</b>           | (13 704)          |
|                                                      | <b>431 476 \$</b>         | 329 967 \$        |

Au 2 octobre 2022, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 126,2 millions de dollars (144,9 millions de dollars au 2 janvier 2022). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 225 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 19 juin 2023, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client, y compris le recouvrement, mais ne conserve aucun risque de crédit relativement à toute créance client qui a été vendue. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie reçue au moment du transfert s'élevait à 1,4 million de dollars (0,4 million de dollars en 2021) et à 2,7 millions de dollars (1,2 million de dollars en 2021), respectivement, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

|                                                                                  | <b>Périodes de trois mois<br/>closes les</b> |                   | <b>Périodes de neuf mois<br/>closes les</b> |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------------------|---------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                  | <b>2 octobre<br/>2022</b>                    | 3 octobre<br>2021 | <b>2 octobre<br/>2022</b>                   | 3 octobre<br>2021 |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période | <b>(15 317) \$</b>                           | (18 495) \$       | <b>(13 704) \$</b>                          | (18 994) \$       |
| (Perte de valeur) reprise de perte de valeur des créances clients                | <b>(2 821)</b>                               | 1 280             | <b>(4 368)</b>                              | 1 619             |
| Radiation de créances clients                                                    | <b>88</b>                                    | 5                 | <b>22</b>                                   | 165               |
| Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période  | <b>(18 050) \$</b>                           | (17 210) \$       | <b>(18 050) \$</b>                          | (17 210) \$       |

#### 5. STOCKS

|                                                    | <b>2 octobre<br/>2022</b> | 2 janvier<br>2022 |
|----------------------------------------------------|---------------------------|-------------------|
| Matières premières et stocks de pièces de rechange | <b>235 371 \$</b>         | 183 065 \$        |
| Travaux en cours                                   | <b>85 787</b>             | 53 482            |
| Produits finis                                     | <b>791 374</b>            | 537 811           |
|                                                    | <b>1 112 532 \$</b>       | 774 358 \$        |

**6. DETTE À LONG TERME**

|                                                                                                                             | Taux d'intérêt effectif <sup>1)</sup> | Montant en principal |                   | Date d'échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------|
|                                                                                                                             |                                       | 2 octobre 2022       | 2 janvier 2022    |                 |
| <b>Partie non courante de la dette à long terme</b>                                                                         |                                       |                      |                   |                 |
| Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain <sup>2) 3)</sup>          | 2,5 %                                 | 320 000 \$           | — \$              | Mars 2027       |
| Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement <sup>2) 4)</sup>                            | 2,6 %                                 | 300 000              | 300 000           | Juin 2026       |
| Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,70 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                             | s. o.                                 | —                    | 100 000           | Août 2023       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | s. o.                                 | —                    | 50 000            | Août 2023       |
| Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                             | 2,9 %                                 | 100 000              | 100 000           | Août 2026       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | 2,9 %                                 | 50 000               | 50 000            | Août 2026       |
|                                                                                                                             |                                       | <b>770 000 \$</b>    | <b>600 000 \$</b> |                 |
| <b>Partie courante de la dette à long terme</b>                                                                             |                                       |                      |                   |                 |
| Effets à payer, portant intérêt au taux fixe de 2,70 % payable semestriellement <sup>5)</sup>                               | 2,7 %                                 | 100 000 \$           | — \$              | Août 2023       |
| Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement <sup>5)</sup> | 2,7 %                                 | 50 000               | —                 | Août 2023       |
|                                                                                                                             |                                       | <b>150 000 \$</b>    | <b>— \$</b>       |                 |

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.

2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.

3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 43,7 millions de dollars (51,1 millions de dollars au 2 janvier 2022) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).

5) Les effets non garantis d'un principal global de 300 millions de dollars émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.

Le 20 avril 2021, la Société a remboursé en totalité son prêt à terme non garanti de deux ans de 400 millions de dollars qui venait à échéance le 6 avril 2022. En juin 2021, la Société a modifié son contrat de prêt à terme non garanti de 300 millions de dollars pour en proroger la date d'échéance d'avril 2025 à juin 2026.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié et prolongé sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars pour en proroger la date d'échéance à mars 2027. Dans le cadre de la modification, le taux de référence LIBOR a été remplacé par le taux de financement à un jour garanti à terme (le « SOFR à terme ») et la facilité renouvelable comprend une structure de prêt liée à la durabilité, aux termes de laquelle les marges applicables seront ajustées en fonction de l'atteinte de certains objectifs en matière de durabilité, à compter de 2023. Le taux LIBOR continue de s'appliquer aux avances consenties aux termes de la facilité renouvelable avant ces modifications, jusqu'à leur échéance.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié son contrat de prêt à terme de 300 millions de dollars afin de remplacer le taux de référence LIBOR par le taux de référence SOFR à terme.

## 6. DETTE À LONG TERME (suite)

Le 30 juin 2022, la Société a modifié sa convention d'achat d'effets afin d'y inclure les clauses définissant les solutions de rechange au taux LIBOR pour remplacer le LIBOR par le SOFR à terme ajusté, le SOFR simple quotidien ajusté ou tout autre taux pertinent choisi par les détenteurs d'effets et la Société dans le cadre d'un changement de taux de référence ou d'une adoption par anticipation.

La Société a appliqué la mesure de simplification prévue par l'IFRS 9 relativement aux modifications devant être apportées à la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, au prêt à terme et aux swaps de taux d'intérêt connexes en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence.

En date du 2 octobre 2022, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières et elle prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

## 7. (RECouvreMENTS DE COÛTS) COÛTS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

|                                                                                                                                                                                                                    | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                                                                                                    | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel                                                                                                                                                  | — \$                                 | 40 \$             | 584 \$                              | 251 \$            |
| Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts                                                                                                                                                                 | 367                                  | 509               | 1 170                               | 3 195             |
| (Profit net) perte nette à la sortie, à la réduction de valeur et à l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie | (5 004)                              | 265               | (7 696)                             | 448               |
| Coûts de transaction connexes à des acquisitions                                                                                                                                                                   | —                                    | 150               | 105                                 | 150               |
|                                                                                                                                                                                                                    | <b>(4 637) \$</b>                    | <b>964 \$</b>     | <b>(5 837) \$</b>                   | <b>4 044 \$</b>   |

Le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 se rapporte principalement à un profit de 6,0 millions de dollars sur les cessions d'entreprises (note 8 f)) et à un profit de 3,4 millions de dollars sur la vente d'une ancienne installation de fabrication au Mexique, compensé en partie par l'amortissement accéléré d'actifs au titre de droits d'utilisation de 2,1 millions de dollars, des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel de 0,6 million de dollars liés à la fermeture d'un centre de distribution aux États-Unis ainsi que 0,8 million de dollars liés à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021 se rapportent principalement à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

## 8. AUTRES INFORMATIONS

### a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

|                                                                                                                            | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                            | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                                                              | 26 000 \$                            | 23 137 \$         | 77 345 \$                           | 69 091 \$         |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation                                                                  | 3 434                                | 3 442             | 11 594                              | 10 594            |
| Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période | (3 100)                              | 3 276             | (6 531)                             | 12 393            |
| Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels                                                 | 3 444                                | 3 132             | 10 331                              | 9 687             |
| Amortissement des logiciels                                                                                                | 1 367                                | 1 272             | 4 150                               | 3 988             |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net                               | <b>31 145 \$</b>                     | <b>34 259 \$</b>  | <b>96 889 \$</b>                    | <b>105 753 \$</b> |



## 8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

Au 2 octobre 2022, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 119,6 millions de dollars (76,7 millions de dollars au 2 janvier 2022) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 2 octobre 2022, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 3,7 millions de dollars (3,6 millions de dollars au 2 janvier 2022) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Avec prise d'effet le 3 janvier 2022, la Société a révisé la durée d'utilité estimée de certaines installations de fabrication de textiles et de couture en fonction d'un réexamen de leur utilisation attendue par la Société et de l'expérience récente quant à leur vie économique. Ces actifs, qui étaient auparavant amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans, seront amortis selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans. La modification de l'estimation a été effectuée sur une base prospective. Pour l'exercice clos le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la modification de l'estimation a entraîné une réduction d'environ 5 millions de dollars de l'amortissement inclus dans le résultat net.

Au 2 octobre 2022, la Société s'était engagée à hauteur d'environ 230 millions de dollars en ce qui a trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles liées principalement à des projets d'expansion de la capacité de fabrication.

### b) Charges financières, montant net

|                                                                                          | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                          | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti <sup>1)</sup> | 7 116 \$                             | 3 274 \$          | 15 860 \$                           | 13 031 \$         |
| Charges bancaires et autres charges financières                                          | 2 973                                | 1 689             | 6 907                               | 6 992             |
| Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées                     | 728                                  | 633               | 2 285                               | 2 053             |
| Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées                                | 53                                   | 35                | 155                                 | 105               |
| (Profit) perte de change                                                                 | (1 559)                              | (315)             | (1 532)                             | 485               |
|                                                                                          | <b>9 311 \$</b>                      | <b>5 316 \$</b>   | <b>23 675 \$</b>                    | <b>22 666 \$</b>  |

1) Déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 0,7 million de dollars (0,4 million de dollars en 2021) et de 1,4 million de dollars (1,3 million de dollars en 2021), respectivement, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022.

### c) Transactions entre parties liées

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, la Société a engagé des dépenses liées à l'utilisation d'un avion de 0,1 million de dollars (0,3 million de dollars en 2021) et de 1,6 million de dollars (1,1 million de dollars en 2021) auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées. Au 2 octobre 2022, le montant comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à l'utilisation de l'avion s'est élevé à 0,1 million de dollars (0,3 million de dollars au 2 janvier 2022).

### d) Obligations locatives

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées à l'état de la situation financière.

|               | 2 octobre<br>2022 | 2 janvier<br>2022 |
|---------------|-------------------|-------------------|
| Courantes     | 13 442 \$         | 15 290 \$         |
| Non courantes | 79 460            | 93 812            |
|               | <b>92 902 \$</b>  | <b>109 102 \$</b> |

## 8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 2 octobre 2022 :

|                  | <b>2 octobre<br/>2022</b> |
|------------------|---------------------------|
| Moins de un an   | 18 930 \$                 |
| De un à cinq ans | 52 018                    |
| Plus de cinq ans | 45 722                    |
|                  | <b>116 670 \$</b>         |

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 s'est élevé à 4,8 millions de dollars et à 15,4 millions de dollars (4,1 millions de dollars et 14,5 millions de dollars en 2021), dont une tranche de 4,0 millions de dollars et de 13,1 millions de dollars (3,5 millions de dollars et 12,5 millions de dollars en 2021), respectivement, au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement.

### e) Coût des ventes

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022, le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des ventes comprenait respectivement une charge de 5,0 millions de dollars et de 10,4 millions liée à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation.
- Des profits nets sur l'assurance de néant et de 0,3 million de dollars respectivement liés à deux ouragans qui ont eu lieu en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits sur l'assurance se rapportent principalement à l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir, qui correspondent au coût de remplacement du matériel endommagé, sur la valeur comptable nette des immobilisations corporelles radiées.

Depuis novembre 2020, la Société a comptabilisé des recouvrements d'assurance de 218,9 millions de dollars à recevoir, dont une tranche de 200,0 millions de dollars a été reçue à l'avance (50,0 millions de dollars en décembre 2020, 50,0 millions de dollars en mars 2021, 50,0 millions de dollars en juin 2021 et 50,0 millions de dollars en septembre 2021). Au 2 octobre 2022, des recouvrements d'assurance à recevoir de 18,9 millions de dollars sont comptabilisés dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

La Société comptabilise des recouvrements d'assurance pour des éléments pour lesquels elle a un droit contractuel inconditionnel d'obtenir un dédommagement. La Société s'attend à comptabiliser d'autres recouvrements d'assurance au fil de la progression du processus de demande de règlement.

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021, le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Une réduction du coût des ventes se rapportant à l'aide gouvernementale liée à la pandémie à l'intention des utilisateurs de coton américain de 18,3 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021.
- Des profits nets sur l'assurance de 29,9 millions de dollars et de 48,9 millions de dollars, pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021, respectivement, liés à deux ouragans qui ont eu lieu en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance reflètent des coûts de 11,0 millions de dollars et de 50,6 millions de dollars, pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 3 octobre 2021, respectivement (qui se rapportent principalement aux réparations, aux salaires et avantages sociaux maintenus pour les employés qui ont dû cesser de travailler et à d'autres coûts et charges), qui ont été plus que contrebalancés par les recouvrements d'assurance connexes de 40,9 millions de dollars et de 99,5 millions de dollars pour les périodes de trois et neuf mois closes le 3 octobre 2021, respectivement. Les profits sur l'assurance se rapportent principalement à l'excédent des recouvrements d'assurance à recevoir, qui correspondent au coût de remplacement du matériel endommagé, sur la valeur comptable nette des immobilisations corporelles radiées.
- Pour la période de neuf mois close le 3 octobre 2021, des charges de 1,2 million de dollars se rapportant à l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits de sa gamme de produits.

## 8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

### f) Cessions d'entreprises

Le 1<sup>er</sup> août 2022, la Société a vendu une installation de filature située aux États-Unis, soit la plus petite des quatre installations acquises par la Société le 10 décembre 2021 dans le cadre de l'acquisition de Frontier Yarns (la Société a acquis 100 % de la participation en actions de Phoenix Sanford, LLC, société mère de Frontier Yarns). La vente comprenait la cession de stocks, de matériel, du goodwill et le transfert d'une participation locative et d'une obligation locative connexe. Le produit de disposition de 29,4 millions de dollars dépassait la valeur comptable des actifs nets vendus de 23,3 millions de dollars (dont 13,9 millions de dollars de goodwill), ce qui a donné lieu à un profit avant impôt sur la sortie de 6,0 millions de dollars (1,0 million de dollars après impôt). Une tranche de 1,5 million de dollars du produit de la vente est entières, sous réserve du règlement de certaines questions ultérieures à la clôture. Le profit avant impôt de 6,0 millions de dollars est inclus à titre de recouvrement des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions.

## 9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière, se présentaient comme suit :

|                                                                                                               | 2 octobre<br>2022 | 2 janvier<br>2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Actifs financiers</b>                                                                                      |                   |                   |
| Coût amorti                                                                                                   |                   |                   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                                                       | 69 249 \$         | 179 246 \$        |
| Créances clients                                                                                              | 431 476           | 329 967           |
| Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants                 | 61 066            | 69 995            |
| Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants          | 188               | 390               |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global                                              |                   |                   |
| Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants | 30 068            | 62 758            |
| <b>Passifs financiers</b>                                                                                     |                   |                   |
| Coût amorti                                                                                                   |                   |                   |
| Créditeurs et charges à payer <sup>1)</sup>                                                                   | 490 579           | 436 073           |
| Dettes à long terme – portant intérêt à des taux variables                                                    | 720 000           | 400 000           |
| Dettes à long terme – portant intérêt à des taux fixes <sup>2)</sup>                                          | 200 000           | 200 000           |
| Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global                                              |                   |                   |
| Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer                                  | 12 453            | 4 328             |

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 26,0 millions de dollars (18,1 millions de dollars au 2 janvier 2022) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouverts par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente. Les créditeurs et charges à payer comprennent également des soldes à payer de 21,8 millions de dollars (48,8 millions de dollars au 2 janvier 2022) découlant essentiellement d'un délai d'une semaine entre le recouvrement des créances vendues et la remise hebdomadaire à la banque qui est la contrepartie aux termes de notre contrat d'achat de créances, dont il est question à la note 4 afférente aux présents états financiers consolidés.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 195,4 millions de dollars au 2 octobre 2022 (212,2 millions de dollars au 2 janvier 2022).

## 9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

### ***Actifs et passifs financiers à court terme***

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

### ***Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables***

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

### ***Dette à long terme portant intérêt à des taux fixes***

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

### ***Instruments dérivés***

Les instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture efficaces et sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société détient également un swap sur le rendement total (« SRT ») en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Le SRT n'est pas désigné comme un instrument de couverture et, par conséquent, l'ajustement de la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière est comptabilisé dans les charges de vente et charges générales et administratives. La juste valeur du SRT est évaluée selon le cours des actions ordinaires de la Société, chaque date de clôture. Le SRT a une durée de un an, peut être prorogé annuellement et le contrat permet une résiliation anticipée au gré de la Société. Au 2 octobre 2022, le montant nominal du SRT en cours s'élevait à 324 855 actions.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

**10. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL**

|                                                                                                                                                                                              | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                                                                              | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie                                                                                                    |                                      |                   |                                     |                   |
| Risque de change                                                                                                                                                                             | <b>5 281 \$</b>                      | 3 062 \$          | <b>14 524 \$</b>                    | 1 961 \$          |
| Risque marchandises associé aux prix                                                                                                                                                         | <b>(12 267)</b>                      | 37 867            | <b>42 359</b>                       | 49 616            |
| Risque de taux d'intérêt                                                                                                                                                                     | <b>7 068</b>                         | 1 120             | <b>19 473</b>                       | 4 549             |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                                                                        | <b>(53)</b>                          | (31)              | <b>(145)</b>                        | (20)              |
| Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix                                                                   | <b>(35 110)</b>                      | 884               | <b>(100 280)</b>                    | (6 141)           |
| Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque marchandises et au risque de taux d'intérêt inclus dans ce qui suit : |                                      |                   |                                     |                   |
| Ventes nettes                                                                                                                                                                                | <b>(3 532)</b>                       | 522               | <b>(8 358)</b>                      | 4 281             |
| Coût des ventes                                                                                                                                                                              | <b>43</b>                            | —                 | <b>37</b>                           | —                 |
| Charges de vente et charges générales et administratives                                                                                                                                     | <b>104</b>                           | (432)             | <b>63</b>                           | (1 449)           |
| Charges financières, montant net                                                                                                                                                             | <b>(2 028)</b>                       | (923)             | <b>(4 458)</b>                      | 743               |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                                                                        | <b>53</b>                            | 9                 | <b>124</b>                          | (37)              |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                                                                                                                                    | <b>(40 441) \$</b>                   | 42 078 \$         | <b>(36 661) \$</b>                  | 53 503 \$         |

La variation de l'élément valeur temps des contrats d'option et des contrats de swap désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire l'exposition aux variations des prix des marchandises n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 et le 3 octobre 2021. La variation de l'élément à terme des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour réduire le risque de change n'était pas significative pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 et le 3 octobre 2021. Aucune partie inefficace n'a été comptabilisée dans le bénéfice net pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 2 octobre 2022 et le 3 octobre 2021.

Au 2 octobre 2022, le cumul des autres éléments du résultat global de 28,1 millions de dollars comprenait des profits nets différés sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 6,9 millions de dollars, des profits nets différés sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 16,9 millions de dollars et des profits nets différés sur les contrats de change à terme de 4,3 millions de dollars. Une tranche d'environ 19,6 millions de dollars des profits nets présentés dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

## 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

|                                                                                                                                  | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                  | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Bénéfice net – de base et dilué(e)                                                                                               | <b>153 036 \$</b>                    | 188 304 \$        | <b>457 640 \$</b>                   | 433 287 \$        |
| Bénéfice de base par action                                                                                                      |                                      |                   |                                     |                   |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation                                                                 | <b>181 980</b>                       | 197 334           | <b>185 610</b>                      | 198 072           |
| Bénéfice de base par action                                                                                                      | <b>0,84 \$</b>                       | 0,95 \$           | <b>2,47 \$</b>                      | 2,19 \$           |
| Bénéfice dilué par action                                                                                                        |                                      |                   |                                     |                   |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation                                                                 | <b>181 980</b>                       | 197 334           | <b>185 610</b>                      | 198 072           |
| Plus l'effet dilutif des options sur actions, des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie | <b>259</b>                           | 725               | <b>490</b>                          | 469               |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation                                                                   | <b>182 239</b>                       | 198 059           | <b>186 100</b>                      | 198 541           |
| Bénéfice dilué par action                                                                                                        | <b>0,84 \$</b>                       | 0,95 \$           | <b>2,46 \$</b>                      | 2,18 \$           |

Sont exclues du calcul ci-dessus pour la période de trois mois close le 2 octobre 2022 : 1 132 737 options sur actions (aucune en 2021) et 25 614 UAI visant des actions nouvelles (aucune en 2021) qui étaient réputées être antidilutives. Sont exclues du calcul ci-dessus pour la période de neuf mois close le 2 octobre 2022 : aucune option sur actions (850 000 en 2021) et 25 614 UAI visant des actions nouvelles (5 469 en 2021) qui étaient réputées être antidilutives.

**12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**
**a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – autres éléments**

|                                                                              | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                              | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Impôt sur le résultat différé                                                | 10 180 \$                            | 2 224 \$          | 14 180 \$                           | 5 793 \$          |
| Perte nette latente (profit net latent) sur change et sur dérivés financiers | 13                                   | 1 478             | (834)                               | (3 698)           |
| Autres actifs non courants                                                   | 438                                  | 460               | 1 468                               | 1 286             |
| Autres passifs non courants                                                  | 2 210                                | 1 406             | 2 137                               | 343               |
|                                                                              | <b>12 841 \$</b>                     | <b>5 568 \$</b>   | <b>16 951 \$</b>                    | <b>3 724 \$</b>   |

**b) Variations des transactions sans effet de trésorerie**

|                                                                                                                                                                                                                   | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                                                                                                   | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021 |
| Dividendes à payer                                                                                                                                                                                                | —                                    | —                 | —                                   | —                 |
| Actions rachetées à des fins d'annulation incluses dans les créiteurs et charges à payer                                                                                                                          | 1 475 \$                             | — \$              | (970) \$                            | — \$              |
| Entrées nettes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créiteurs et charges à payer                                                                                   | (13 288)                             | (1 048)           | (2 377)                             | 3 471             |
| Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants                                                                                                   | 447                                  | —                 | 392                                 | —                 |
| (Modifications de contrats de location) ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives                                                                                   | (8 677)                              | 6 056             | (1 247)                             | 5 892             |
| Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions | —                                    | —                 | 4 582                               | 2 617             |
| Rémunération différée créditée au surplus d'apport                                                                                                                                                                | —                                    | —                 | (2 110)                             | (2 197)           |
| Valeur attribuée hors trésorerie créditée au surplus d'apport au titre de dividendes attribués à des unités d'actions incessibles                                                                                 | 385                                  | 325               | 1 127                               | 640               |

**c) Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement**

|                                                             | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                    |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|--------------------|
|                                                             | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021  |
| Créances clients                                            | 25 997 \$                            | (32 509) \$       | (107 157) \$                        | (179 454) \$       |
| Impôt sur le résultat                                       | (2 075)                              | 4 349             | (4 516)                             | 10 020             |
| Stocks                                                      | (141 318)                            | (8 002)           | (334 553)                           | (9 822)            |
| Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants | 7 839                                | (5 510)           | 17 264                              | (9 952)            |
| Créiteurs et charges à payer                                | 5 171                                | 68 301            | 63 945                              | 133 623            |
|                                                             | <b>(104 386) \$</b>                  | <b>26 629 \$</b>  | <b>(365 017) \$</b>                 | <b>(55 585) \$</b> |



### 13. PASSIFS ÉVENTUELS

#### Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

### 14. VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

|                                       | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                     |
|---------------------------------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------------|
|                                       | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021   |
| Vêtements de sport                    | 742 012 \$                           | 655 831 \$        | 2 167 085 \$                        | 1 737 553 \$        |
| Articles chaussants et sous-vêtements | 107 996                              | 145 750           | 353 375                             | 400 766             |
|                                       | <b>850 008 \$</b>                    | <b>801 581 \$</b> | <b>2 520 460 \$</b>                 | <b>2 138 319 \$</b> |

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

|               | Périodes de trois mois<br>closes les |                   | Périodes de neuf mois<br>closes les |                     |
|---------------|--------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------------|
|               | 2 octobre<br>2022                    | 3 octobre<br>2021 | 2 octobre<br>2022                   | 3 octobre<br>2021   |
| États-Unis    | 742 291 \$                           | 685 904 \$        | 2 220 185 \$                        | 1 833 979 \$        |
| Canada        | 38 160                               | 36 113            | 99 798                              | 83 856              |
| International | 69 557                               | 79 564            | 200 477                             | 220 484             |
|               | <b>850 008 \$</b>                    | <b>801 581 \$</b> | <b>2 520 460 \$</b>                 | <b>2 138 319 \$</b> |